

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. VI

MONTREAL, VENDREDI, 6 JUIN 1890.

No. 14

N. F. BEDARD

17 rue William, Montreal
Marchand de Produits
 A COMMISSION
 et Négociant de toutes sortes de Fournitures pour
Fromageries et Beurreries

AGENT DE
MacPherson & Schell
 Alexandria, Ont.

pour la vente de leur farine aux boites
 reconnue par le grand nombre des fromagers
 comme n'ayant pas son égal ici en Canada,
 ainsi que leur moulin à plier les boites le quel
 travaille à perfection.
 On pourra voir ce moulin et un échantillon
 du bois à mon magasin.
 Pour prix et plus amples détails veuillez
 correspondre à l'adresse ci-dessus.
 Pour communication par téléphone, de-
 mandez le No 2461.

SAINDOUX



EMPAQUETÉ EN
 Seaux de 3, 5, 10, et 20 lbs.
 et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX ANCHOR

est bien supérieur aux saindox de
 Chicago.
 Et se vend à meilleur marché.
M. LAING & SONS
 Empaqueurs, Montréal.
 Demandez la liste des prix.
 En Vente chez tous les Epiciers.
 Bureau : Telephone No. 344
 MAISON D'EMPAQUETAGE :
 Telephone No. 6036

DUCKETT, HODGE & Cie

Exportateurs de
BEURRE et FROMAGE
 et Marchands de
PROVISIONS en GENERAL
 104 rue des Sœurs Grises
 Coin de la rue William MONTREAL

McArthur Corneille & Co.

Fabricants et Importateurs de
Couleurs et de Vernis
VERRE A VITRE
 Glaces ordinaires et de chaux. — Polies.
 Huiles de toute espèce.
 Produits chimiques, Teintures, etc.
 Propriétaires de la marque célèbre Crown
 Diamond de Blanc de Plomb.
316 à 316, Rue St-Paul

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS
331, Rue des Commissaires
 BEURRE, FROMAGE et EUFS placés aux
 prix les plus avantageux.
 Attention spéciale donnée aux consignations
 de beurre et de fromage.
 Avances libérales sur consignations.
TINETTES en belle épinette blanche, 30, 50
 et 70 lbs. Fournitures pour Fromageries.
 Spécialité de Tinettes pour beurreries. Aussi
 meilleur Sel Anglais pour beurreries.
 Soll cite la consignation de toutes sortes de
 Produits Agricoles.

REVUE DES MARCHES

GRAINS ET FARINES
 Marchés de gros

En Europe, le blé est tranquille et, en
 dehors du mouvement normal de la
 consommation, les marchés sont à peu
 inactifs. Les pays importateurs reçoivent
 actuellement des blés des Indes dont les
 expéditions sont considérables en dépit
 des rapports de mauvaise récolte. L'Aus-
 tralie a, dit-on, un surplus disponible
 pour l'exportation d'environ 16,000,000 de
 minots. Les apparences des récoltes en
 France et sur le continent sont un peu
 moins favorables; en France on se
 plaint de trop de pluie; en Russie il pa-
 rait qu'il n'y en a pas eu assez.

Aux Etats-Unis, les rapports des ré-
 coltes s'améliorent, surtout dans l'Oue-
 t, où la pluie a été abondante et a réparé
 les dommages causés par la sécheresse
 du printemps, de sorte que le rendement
 promet d'être dans une bonne moyenne.
 Les marchés de spéculation sont à la
 baisse et ne réagissent que temporairement
 sous l'effet immédiat d'une nou-
 velle de dommages considérables dans
 quelque parties du pays. Un correspon-
 dant de Chicago résume ainsi la situa-
 tion: "L'idée dominante est que les
 abondantes pluies que nous avons eues
 récemment, surtout dans le Nord Ouest,
 ont considérablement réparé les dom-
 mages soufferts par la récolte au début
 de la saison du printemps et que la
 température splendide de la semaine der-
 nière et de celle-ci, surtout les territoires

à blé, donne un nouvel essor à la végéta-
 tion et assure une bonne récolte sinon
 une récolte abondante. En outre, quel-
 ques journaux commerciaux parlent
 d'un surplus au commencement de la
 prochaine année agricole de 40,000,000
 de minots de plus qu'au commencement
 de la dernière année, ce qui encourage-
 rait les acheteurs étrangers à réserver
 leurs ordres d'achat."

Voici les cours des principaux mar-
 chés:
 3 juin
 Chicago (juin)..... 92½
 New-York (juin)..... 95½
 St-Louis (disp.)..... 93½
 Duluth (disp.)..... 92

Sur notre marché le blé est absolument
 nominal, vu qu'il ne se fait aucune
 transaction, en l'absence de stocks dis-
 ponibles.

Les farines sont stationnaires mais
 bien tenues aux cours cotés la semaine
 dernière. Les meuniers d'Ontario paient
 \$1.07 pour le blé blanc du Canada livré
 au moulin, et la perspective de la pro-
 chaine récolte est loin d'être encourage-
 tante, la surabondance de pluie, la
 comme chez nous, a fait du dommage
 dans les terres basses et fortes. Il n'y a
 donc pas de perspective de baisse dans
 le prix du blé pour les meuniers, et par
 conséquent dans le prix des farines.

La demande est fractionnaire, la bou-
 langerie se tient sur la réserve, achetant
 au fur et à mesure, et la campagne ne
 donne pas d'ordres.

La farine d'avoine continue à hausser.
 L'avoine est toujours à la hausse; le
 prix demandé aujourd'hui, pour les lots
 de char est de 41 à 42c par 32 lbs pour
 l'avoine du Bas-Canada. En lots plus
 petits, on vend de \$1.05 à \$1.10 par 80 li-
 vres. L'avoine du Haut-Canada coûte
 2c par 32 lb de plus.

Les pois, quoique peu actifs, se main-
 tiennent bien, vu que les détenteurs ne
 veulent pas rabattre de leurs prix. Ils
 raisonnent la position comme ceci: le
 prix de tous les grains employés pour
 l'élevage et l'engraissement de animaux
 augmente, il faudra donc qu'un moment
 vienne où les pois devront suivre le
 mouvement.

L'orge est comme les pois dans une si-
 tuation expectante, mais fermée, et les
 détenteurs ne se pressent pas à s'en dé-
 barrasser. Les quelques transactions rap-
 portées sont en hausse. On parle de 48 à
 50c pour l'orge à moulée et de 57 à 59
 pour l'orge à malter.

Le blé d'inde est stationnaire ainsi
 que le sarrasin.

Les frets sont stationnaires.
 Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Canada No.2.0.00 à 1.07
 " blanc d'hiver, " " 0.00 " 1.07

Pianos et Orgues

D'OCCASION
 de toutes les manufactures, à des prix
 grandement réduits et à des
 termes faciles.



seul importateur des
 Pianos Hazelton, Fischer et Dominion
 et des Orgues Eoliennes et Dominion.
 Le plus grand assortiment en Canada.

C. D. MORIN 1386, RUE NOTRE-DAME

Manufacturier et Marchand en Gros
 d'Essences Culinaires, Huile à cheveux,
 Parfumerie, Lessif et Caustique à la livre ou
 au quart, Huiles d'Olive, de Castor, de Fete
 de morue, à Machines à coudre, etc.
 Malgré en cruches ou au quart de pr-
 mière qualité seulement et au plus bas pri
 du marché.
 Propriétaire du Sirop du Prince de Gal'ès
 Toute commande par la maille exécutée
 avec diligence et les effets livrés dans toute
 la ville et les environs ou à bord des chars ou
 vaps sans charge extra.

IMPORTANT AUX FROMAGERS

qui tiennent à faire de beau fromage.

Extrait Danois de Présure

DE CHR. HANSEN
 Le seul dans le commerce qu'on puisse
 employer en toute confiance.
 100 médailles de première classe aux
 différentes Expositions.
 2 médailles d'or à l'Exposition Universelle
 de Paris.
 (M. Hansen a en outre été nommé Officier de
 l'Instruction Publique.)

Couleurs Danoises pour Fromage

DE CHR. HANSEN.
 Donnant une teinte nette et permanente.
 Echantillons expédiés gratis sur demande.
 Agents pour le Canada:

Ward, Carter & Cie

321, 323, 325 et 327.
 Rue des Commissaires, Montréal.
 Dépôt de fournitures de tout genre pour
 Fromageries.

UN bon fabricant de trois ans d'expé-
 rience dans une beurrerie où l'on
 emploie le centrifuge Laval, accepterait
 un engagement pour la saison. Les meil-
 leurs certificats seront fournis sur de-
 mande. S'adresser par lettre à

J. B., 404 rue Rivard,
 Montréal, P.Q.

Vente de Consignation de TAPIS, du 1er au 30 Juin inclusivement.

Cette vente sera faite dans l'intérêt des clients achetant au plus juste prix, et la perte sera supportée par les consignataires.
 Nos instructions de vendre sont positives et comme la perte ne sera pas pour nous, nous agirons libéralement et marquerons
 les prix très bas pour vendre promptement.

THOMAS LIGGET, 1884 Rue Notre-Dame, Batisse Glenora.

C. E. JACQUES

Marchand-Commissionnaire

Farines, Grains, Foin

ETC., ETC.

Agent Général pour **The Manitoba Milling & Brewing Co.**, Carberry, Manitoba, sous-agent de la CIE DE **THE YOKOHAMA**. — Farines de commerce et Farines fortes de boulanger, une spécialité. — Consignations et commandes sollicitées.

C. E. JACQUES

Bureau principal : **203, Rue des Commissaires** Près de la rue St-Sulpice.

AUX MARCHANDS

GRAINES DE TABAC

VARIÉTÉS SUIVANTES :

Connecticut Seed Leaf, Kentucky, Petit Havana ou Tabac Cannelle, White Burley, Muscat de Perse, etc, FRANGO par la malle sur réception du prix. Détail 25c, 10 paquets \$2.00, 25 paquets \$4.00. Demandez une circulaire, s'adresser :

PLANTATION FOUCHER

St-Jacques de l'Acadian, P.Q.

THE

Montreal Biscuit Co'y

84, RUE MCGILL

MONTREAL

Manufacturiers de toutes sortes de

BISCUITS SECS

ET DE GALETTES

On sollicite une commande d'essai de la part des détaillants que notre représentant n'a pas vu personnellement.

HOLA!

Où allez-vous ?

Au No. 8, Cote du Beaver Hall

Pourquoi? Pour boire,

Quoi? L'eau fameuse de

ST
G
E
N
E
V
E
I
È
V
E

Vous pouvez aussi vous désaltérer en buvant les Eaux de Richelieu, Caledonia (souffrée et saline), Benaki, Georgienne, St-Léon (nouvelle source) et autres. A vendre en gros au

Depot General d'Eaux Minerales

8 Cote du Beaver Hall

PAR

A. Poulin & Cie

Téléphone No. 2037

AUX MARCHANDS

Tabac Canadien

EN FEUILLE

Spécialité de Première Classe EN GROS SEULEMENT

Au plus BAS PRIX du marché S'adresser à

EPHREM BOLDUC, JOLIETTE, P.Q.

" du printemps, " " 0.00 " 1.08	
" du Manitoba, No. 1 dur..... 1.23 " 1.24	
" " " 2 dur..... 1.20 " 1.21	
Avoine..... 41 " 42.	
Blé d'inde, en douane..... 42 " 41	
do droits payés..... 52 " 55	
Pois, No. 1..... 90 " 95	
" " 2, (ordinaire)..... 75 " 70	
Orge, par minot..... 48 " 59	
Sarrazin, par 50 lbs..... 42 1/2 " 45	
Seigle, par 56 lbs..... 00 " 00	

FARINES

Patente d'hiver..... \$5 50 à 5 75	
do du printemps..... 5 65 à 5 80	
do Américaine..... 6 50 à 6 75	
Straight roller..... 5 00 à 5 25	
Extra..... 4 75 à 4 80	
Superfine..... 3 65 à 3 85	
Forté de boulanger (clé)..... 5 25 à 5 50	
do Américaine..... 0 00 à 4 50	

EN SACS D'ONTARIO

Medium..... 0 00 à 2 00	
Superfine..... 1 85 à 1 90	
Forté de boulanger de la ville en sac de 140 lbs par 100 lbs..... 5 25 à 5 50	
Farine d'avoine standard, en barils 4 50 à 4 65	
Farine d'avoine granulée, en barils 4 75 à 4 85	
Avoine roulée, en barils..... 4 65 à 4 85	

Marché de détail

Il y avait beaucoup plus de monde au marché Bonsecours mardi que nous n'en avons vu depuis quelques semaines. L'avoine était assez abondante, les hauts prix ayant attiré les cultivateurs. Le prix demandé était de \$1 la poche et quoiqu'il y ait eu d'abord de l'hésitation de la part des acheteurs qui trouvaient le prix trop élevé, les vendeurs ont tenu bon et ont fini par gagner. Il y a même eu des ventes à \$1.05.

En magasin, l'avoine a aussi haussé. On cote aujourd'hui :

Avoine de Québec, \$1.10; avoine d'Ontario, 1.20 par 80 lbs; Pois communs 78c; pois cuisants de 85 à 95c. L'orge No. 2 de la province vaut \$1.05 par 100 livres; l'orge No 1 d'Ontario vaut \$1.10 et le seigle par 56 lbs, 65c. Le blé d'inde blanc ou jaune des Etats Unis se vend 60c par minot.

La graine de lin par minot de 60 lbs. vaut \$1.30 à \$1.40. La farine de seigle vaut \$2.60 par 100 livres. La farine d'avoine vaut \$2.00 à \$2.10 par 100 livres. La farine de sarrazin vaut \$1.70 par 100 livres.

BEURRE.

Marché de Liverpool.

La circulaire de MM. W. Heapy & Son, en date du 22 mai, dit :

Les beurres du continent ont subi une nouvelle baisse de 3 à 5c, ce qui a donné lieu à un peu plus d'affaires et le marché clôture un peu plus ferme. Les cours des beurres d'Irlande ont également baissé, et les acheteurs ont été plus nombreux aux prix réduits. Le stock disponible de beurre d'Amérique s'écoule lentement; les détenteurs trouvent la vente difficile excepté à de très bas prix. Les cours de ces sortes sont nominaux.

Nous cotons en clôture :

Danois, extra fin, kiels..... 95 à 104s.	
" " 1/2 kiels..... 104 à 106s.	
" fin..... 90 à 93s.	
Irlandais, extra fin..... 98 à 00s.	
" choix..... 88 à 00s.	
" fin..... 85 à 00s.	
Américain, extra fin crémeries 50 à 56s.	
" qual. marchande. 30 à 40s.	

Marché de Montréal

Le beurre des beurreries arrive en petits lots sur le marché, de quelque beurreries des environs et des townships; la quantité n'en est pas excessive et il se vend assez facilement, mais le bas prix des beurres de ferme et leur

abondance ne permet pas de payer les beurres de beurreries un prix bien rémunérateur. Nous sommes sous l'impression qu'un certain nombre d'établissements exploités comme beurreries l'année dernière, ont été convertis en fromageries, les bas prix réalisés par le beurre pendant la dernière saison ayant découragé les patrons. Il n'est donc pas probable que le marché soit aussi encombré cette année que l'année dernière mais pour le moment il est suffisamment approvisionné pour la demande. Les prix varient de 18 à 19c par mots et de 19 à 20c à la tinette, les prix forts n'étant payés que pour les qualités extra.

En beurres de ferme les existences sont abondantes et comme il n'y a que fort peu d'expéditions, la consommation locale est le seul facteur important du marché.

Le townships de choix valent de 17 à 18 c, les qualités moyennes, de 16 à 17. Le beurre de l'Ouest, de belle couleur peut être coté de 15 à 16 c, mais le beurre blanc ne vaut guère que de 13 à 14 c.

Nous cotons en gros et en petits lots :

Beurre de beurrerie..... 18 à 19c	
(détail)..... 19 à 21c	
Beurre de ferme :	
Townships..... 15 à 18c	
(détail)..... 17 à 19c	
Morrisburg & Brockville... 15 à 16c	
Province..... 15 à 16c	
De l'Ouest..... 13 à 15c	

FROMAGE

Marché de Liverpool.

La circulaire de MM. Wm. Heapy & Sons, 25 Mathew street, Liverpool, en date du 22 mai dit :

" Les arrivages de fromage nouveau ont été plus nombreux et les détenteurs se montent plus disposés à rencontrer les vues des acheteurs, les cours ont baissé de 1 s, sur la semaine. Voici les cours de clôture; Fromage d'automne extra fin, coloré de 50 à 53 s. blanc de 52 à 54 s. quelques lots extra sont tenus à 55 c. Fromage nouveau extra fin, coloré, 47 à 50; blanc, 48 à 49s. Fromage d'août, en bon état coloré 43 à 46 s. blanc, 47 à 50 s. Mi-maigre nouveau, coloré, 40 à 44 s, blanc 46 s. Fromage d'août pleine crème, hors de condition, 28 à 35 s. Cote de New York pour nouveau 45 s. 6 d. c. i. et f. "

Marchés de New-York

New York 31 mai.—Arrivages de la semaine 41,639 boîtes, exportations 32,320 boîtes. La semaine a été bonne pour le commerce de fromage, les affaires ont été actives et les prix soutenus; tout le disponible a été vendu à peu près aux prix de clôture de la semaine dernière. Le fromage blanc fancy a été vendu pour l'exportation de 8 1/2 à 8 3/4 c. et le coloré 1/2 c, de moins. Les fromages partiellement écrémés se sont vendus de 6 1/2 à 7 c, pour les meilleurs et de 5 1/2 à 6 c, pour les autres.

Canton, N.-Y. 2 juin.—Cinquante fromageries ont mis en vente 3039 boîtes de fromage. On a vendu 2233 boîtes à 8 1/2 et 400 à 8 1/4. Il s'est vendu aussi 125 tinettes de beurre de beurrerie à 15 1/4 c.

Utica, N.-Y. 2 juin.—Le marché aujourd'hui a surpris les fromagers par une baisse de 1/2 c sur les prix.

Les cours de New-York sont les mêmes qu'à pareille époque, l'année dernière, mais les acheteurs prétendant que, aux prix de la semaine dernière ils n'ont pas même pu rentrer dans leurs déboursés et ils ont voulu se réserver une petite marge, si c'est possible. On dit que la production est de 10 p.c. moindre que l'an-

née dernière. Le fromage offert est encore mêlé, partie de fo'n et partie de pâturage. La semaine prochaine il n'y aura plus du fromage de pâturage et la qualité sera plus égale. Voici les ventes, le fromage payé 8 1/2 c étant du fromage blanc, 88 lots à 8 1/4 c 41 à 8 1/4 c 9 à 8 1/4 c 3 à 8 1/4 c total 11,300 boîtes; prix moyen 8 1/4 c.

Little Falls, N.-Y. 2 juin.—Les prix ont baissé d'environ 1/2 c sur toutes les qualités. Les affaires ont été actives, les fromageries préférant encore vendre aux prix en baisse. Pas de fromages sauf pour la consommation locale, se sont vendus au dessus de 8c. Les ventes ont été: 2 lots à 7 1/2 c 79 lots à 8c 6 à 8 1/4 c et 10 à commission; en tout 5,533 boîtes.

Buffalo, N.-Y. 2 juin.—Trois mille boîtes de fromage ont été vendues; prix 8 1/4 c.

Marchés d'Ontario

London, Ont. 31 mai.—Sur ce marché seize fromageries ont offert 2012 boîtes. Pas de ventes de la première quinzaine de mai; on a offert 8 1/2 c pour la seconde quinzaine.

Belleville, Ont. 3 juin.—Sur ce marché, vingt-neuf fromageries ont mis en vente 1794 fromages, dont 653 blancs et 1141 colorés. Les ventes ont été: 34 boîtes à 8 1/2 et 425 à 8 3/4 c.

Ingersoll, Ont. 3 juin.—Vingt quatre fromageries ont mis en vente aujourd'hui 5,500 boîtes. Les ventes ont été 200 à 8 1/2 c 2000 à 8 1/2 c marché animé.

Marché de Montréal.

La quantité de fromage de la province qui est arrivée jusqu'ici sur le marché est peu considérable; les principales fromageries n'ont commencé leurs opérations en grand qu'assez tard dans le mois de mai et nous n'attendons les premiers lots un peu nombreux que la semaine prochaine.

Il s'est vendu de petits lots de ce fromage depuis 8c jusqu'à 8 1/2 c.

Le fromage d'Ontario s'est vendu en assez fortes quantités sur notre place aux prix de 8 1/2 à 8 3/4 c.

Les apparences de la saison sont que la fabrication sera considérable cette année, plus considérable que l'année dernière, car les pâturages fourniront une nourriture abondante aux animaux et de nouvelles fromageries ont été établies en plusieurs localités. Il est donc urgent que les fromagers et les patrons se décident à faire la vente de leur fromage au fur et à mesure qu'il sera assez mûr pour le marché, quelque soit à ce moment le prix du marché, car il n'y a pas à compter sur des prix de fantaisie à l'automne. Si l'on ne trouve pas à vendre à la fromagerie, que l'on expédie en consignation à Montréal avec instruction de vendre au plus vite; c'est le seul moyen de tirer parti du fromage sans risquer de perdre pour avoir attendu et sur le prix et sur le poids.

Ces conseils s'appliquent surtout aux fromages fabriqués d'ici au milieu d'août, qui se conservent plus difficilement que ceux d'automne. Il faudrait autant que possible que tous ces fromages pussent être expédiés en Angleterre au commencement de septembre afin de pouvoir commencer l'automne avec un marché libre de stock d'été.

ŒUFS

La fermeté se maintient dans les œufs; les œufs en caisse se vendent de 13 à 13 1/2 c. en lots quelques caisses de choix obtiennent 14c.

POMMES DE TERRE

Le marché commence à faiblir un peu; les lots de char sont assez difficiles à

vendre; on pourrait en acheter aux prix de 70 à 75 c, par 90 lbs et on vent par lots moindres, de 90 à 95 c, livré au magasin de l'acheteur.

FÈVES
Les fèves blanches se vendent à \$1 60 à \$1.80 par 100 lbs, suivant qualité.

MARCHE AUX ANIMAUX
Depuis que l'exportation achète sur nos marchés le choix des bêtes à cornes, les bouchers ont plus de difficulté à trouver les animaux qui leur conviennent, à des prix raisonnables, et cette difficulté continuera à subsister jusqu'à ce qu'on puisse nous livrer des animaux de pâturages.

Cependant on ne peut pas dire que le bétail soit rare, parce que les exportateurs eux-mêmes mettent sur le marché local une partie des animaux achetés dans l'Ouest, et ils n'exportent que le nécessaire pour remplir leurs contrats: Mais ces animaux coûtent plus cher et il n'y a que les bouchers dont la clientèle est aisée qui puissent les acheter pour la consommation. Les frets sont plus faciles; le taux pour le "Pomeranian" a été de 45s y compris l'assurance, tandis que, autrefois, on payait de 60 à 80s.

Aux cours du Grand Tronc, il est arrivé la semaine dernière:

Bêtes à cornes.....	2929
Moutons.....	295
Porcs.....	558
Veaux.....	184

Les ventes ont été faites aux prix suivants:

	Export	Boucherie
Bœufs.....	4 1/2 à 5.....	4 à 4 1/2
do moyens ".....	3 1/2 à 4c
Moutons.....	5 à 5 1/2.....	4 1/2 à 5c
Porcs.....	5 à 5 1/2
Cochons.....	5.25 à 5.35.....

Aux cours du Pacifique les arrivages ont été:

Bœufs.....	1767
Moutons.....	59
Cochons.....	336
Veaux.....	148

Il y a dans ces cours 1200 têtes de bétail d'exportation attendant des navires.

Aux Abattoirs de l'Est on a offert en vente 200 bêtes à cornes, 250 moutons, 100 agneaux, 350 veaux et 10 cochons maigres. Les prix ont été de 5 1/2 à 5 1/2c pour les premiers choix et de 3 1/2 à 5 1/2c pour les autres qualités. Les agneaux se sont vendus de \$3 à \$5 la pièce.

FOIN ET PAILLE
Comme d'habitude depuis quelques semaines il n'y avait que quelques voyages de foin, mardi, sur le marché; les prix sont restés les mêmes, soit de \$8.50 à \$9.50 pour le plus beau foin de \$7 à \$8 pour les autres qualités. La paille vaut encore de \$3 à \$5 par 100 bottes.

FOIN PRESSÉ.
A New-York, MM. Billenback & Peck cotent le marché comme suit:

New-York	Brooklyn
Choix.....	0.50 à 0.85 0.00 à 0.90
No. 1.....	0.70 à 0.75 0.80 à 0.85
No. 2.....	0.60 à 0.65 0.65 à 0.70
No. 3.....	0.45 à 0.50 0.50 " 0.55
Shipping.....	0.40 à 0.45 0.40 " 0.45
Méle.....	0.00 à 0.50 0.00 " 0.65
Paille de seigle..	1.00 à 1.05 1.00 " 0.00
" d'avoine...	0.30 à 0.40 0.35 " 0.40

Pas de changement cette semaine dans ce marché.

A Boston on cote:
Foin de choix fancy.....\$16 00 à 17 00
" bon à choix..... 14 00 " 15 00
" pauvre à ordinaire..... 7 00 à 11 00

" mil et trèfle.....	9 00 à 10 00
Paille, seigle, de choix.....	20 00 " 22 00
" avoine.....	7 50 " 8 00

Arrivages de la semaine 100 chars de foin et 35 chars de paille; semaine précédente, 195 chars de foin et 14 chars de paille.

Le marché est encore tranquille, mais les prix sont mieux tenus pour les meilleures qualités. Les qualités de choix sont en bonne demande, mais le mauvais foin est très difficile à vendre. La paille de seigle est très ferme, mais elle est arrivée cette semaine en plus grande quantité et si les arrivages persistent ils auront l'effet de baisser les prix.

A Montréal le marché pour le foin pressé est actif, mais la concurrence que se font les marchands ne permet pas aux prix de s'élever. La moulée est ferme avec tendance à la hausse et le foin est soutenu.

Nous cotons en magasin:

Foin pressé No. 1, la tonne	\$9 50 à 10 50
" " No 2, " "	8 00 à 9 00
" " No 3, " "	6 00 à 7 00
Paille " " "	\$ 5 00 à 6 00
Moulée, extra, la tonne	00 00 à 25 00
" No 1, " "	00 00 " 23 00
" No 2, " "	00 00 " 21 00
" No 3, " "	00 00 " 00 00
Gru " "	19 00 " 20 00
Son " "	00 00 " 18 00
do au char " "	16 00 " 16 50

Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils blancs dans la figure des dames: un usage universel, seulement \$1.50 la bouteille y compris une boîte d'onguent.

On a toujours en mains la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle. Aussi une des meilleures préparations pour nettoyer la bouche et les gencives et pour donner bonne haleine. Rousselles et taches au visage enlevées pour toujours, ainsi que le mal de dents et le cors. Comme par le passé, quant aux poudres pour le visage, en erreurs de la nature, nous en avons le dépôt. Nous avons aussi la purgation de poumons qui est infailible. Lisez les certificats qui paraissent dans nos colonnes d'annonces.

MM. LACROIX, FILS.
Successeurs de Mme Desmarais, 1263 rue Mignonne.
Coin de la rue St-Elizabeth.

L. B. LAPIERRE

MAGASIN DE

CHAUSSURES

No. 60
Rue St Dominique, Montréal.

L. B. L. a le plaisir d'annoncer à ses nombreux pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il est en mesure, par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage, continuer à mériter une bonne part de leur patronage.

Remède Universel Inoffensif

pour détruire les

CORS et les DURILLONS

EN PEU DE JOURS.
— Prix: 25 CTS la boîte. —
Entrepôt Général:
EDMOND BRAUCHAMP, 112 Ste-Elizabeth
MONTREAL

Manufacturé à Paris, France, et recommandé par les sommités médicales.

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES
DE
GEO TUCKER

LA TRÈS MONTAGNES VERTES
GEO TUCKER NA PAS
D'EGALE POUR LES
DOULEURS DES REINS
L'AMIE DES
DAMES

ARRAPAHOU
GEO TUCKER EST
SIROP BOTANIQUE DE
GEO TUCKER EST
GARANTI DE GUERIR LA
TOUX ET LA
COQUELUCHE

DE **GEO TUCKER** POUR
LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNUS.

\$5.000
DE
RECOMPENSE
POUR DE
MEILLEURES
MEDICINES
PATENTÉES
VENDUS PAR TOUS
PHARMACIENS
ET EPICIERS
RESPECTABLES
DÉPOT CHEZ

MÈRES SAUVEZ LA
VIE A VOS PETITS
ENFANTS EN
DEMANDANT TOUJOURS
A VOTRE PHARMACIEN
LES BONBONS DE
CHOCOLAT INDIEN
DES MONTAGNES
VERTES DE
GEO TUCKER
POUR LES VERS.

N'oubliez pas de
demander les
PETITES PILULES
POMMES DE MAI
DE LA MONTAGNE VERTE
DE GEO TUCKER
POUR LA PURGATION.
DYSPEPSIE.
CONSTIPATION ETC
1 A 2 PILULES LA DOSE

DES MILLIERS
DE PERSONNES
SOUFFRANTES
ONT
IMMEDIATEMENT
RECOURS AUX
Remèdes Sauvages
DE
GEO. TUCKER
429, RUE GRAIG
EN FACE DU
CHAMP DE MARS

LYMAN, FILS & CIE
PHARMACIE EN GROS,
RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Kerry Watson & Cie. Lyman & Knox. Evans & Sons.
PHARMACIENS EN GROS

AVIS aux Pharmaciens et Marchands des Campagnes:

Pour avoir l'Arrapaho on le véritable Baume des Montagnes Vertes, de Geo. Tucker, il faut s'adresser à N. Quintal & Fils, Hudon, Hébert & Cie, L. Chaput, fils & Cie, Gaucher & Telmosse, Hudon & Orsali, Laporte, Martin & Cie, épiciers en gros, Montréal. F. Barrette, Hull et tout le comté d'Ottawa; U. Carrignan, Trois-Rivières; Dr Sylvestre, Sorel; Dr St Jacques, St Hyacinthe; Dr E. D. Morin & Cie, Québec; W. Brunet & Cie, Québec; Dr Daigneault, St Jean; O. G. Dion, Lévis; L. Robitaille, Joliette; Hoerner & Williams, Trois-Rivières, pharm. gros et détail.

AVIS SPECIAL — Les Remèdes Indiens de la Cie du Baume des Montagnes Vertes de Geo Tucker, ont été enregistré au "Registre des marques de commerce No 13, folio 2810" conformément à "l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique de 1879" par Geo Tucker. Les remèdes Indiens de la Compagnie du Baume des Montagnes Vertes deviennent si populaires qu'un grand nombre de pharmaciens et épiciers se servent de ce titre pour vendre des préparations falsifiées. Il y a aussi des gens qui parcourent les campagnes; des hommes portant des cheveux longs, afin de mieux réussir à tromper les personnes, et se disant soit agent de Cie, soit associé et quelque fois même, frère du propriétaire. Il y a jusqu'à des femmes qui prétendent être agents de la Cie. Méfiez-vous de ces imposteurs. M. G. Tucker prévient qu'il ne sera pas responsable pour aucun accident qui pourra arriver à ceux qui se servent de fausses préparations vendues sous le nom la Cie du Baume des Montagnes Vertes. Demandez toujours les remèdes de Geo. Tucker et exigez que son nom soit soufflé dans le verre de la bouteille et l'adresse "429 rue Craig, Montréal," sur chaque boîte.

JOS. HAMEL & CIE

IMPORTATEURS ET NEGOCIANTS EN GROS DE

DRAPS et NOUVEAUTES

51 à 57 rue Dalhousie, Québec.
Lignes Spéciales: Tapis, Prelarts, Lugs, etc.
62 Cote de la Montagne, Québec.

Banque Ville-Marie

AVIS
est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3 1/2%) payable le Deuxième Jour de juin prochain, a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital versé de cette institution. Les livres de transports seront en conséquence fermés du 21 au 31 Mai inclusivement.
AVIS est aussi donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la dite Banque, aura lieu en son bureau, à Montréal, MERCREDI, le DIX-HUIT JUIN prochain, à MIDI.
Par ordre du Bureau de Direction,
U. GARAND,
Caissier.
Montré 1, 24 avril 1890.

Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.
Capital souscrit - \$500,000
DIRECTEURS:
W. WEIR, PRÉS., J. G. DAVIE, vice-prés.
W. STRACHAN, GODF. WEIR et U. GARAND.
UBALDE GARAND, caissier.
SUCCURSALES:
Berthier, Hull, Lachute, Louiseville, Nicolet, St. Césaire, St. Jérôme.
Département de l'Épargne:
Bureau Principal, Hochelaga et Pointe St. Charles, Montréal.
Agents à New-York:
The National Bank of the Republic.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal.
CAPITAL PAYÉ - \$500,000
RÉSERVE - 140,000
DIRECTEURS:
Alph. Desjardins, M.P., président.
A. S. Hamelin, vice-président.
Dumont Laviolette, Lucien Huot.
A. L. de Martigny.
Bureau principal:
A. de Martigny, directeur-gérant.
D. W. Brunet, assistant-gérant.
R. St Germain, inspecteur.
Agences:
Beauharnois, H. Dorlon, gérant
Drummondville, J. E. Girouard, gérant
Fraserville, J. F. Pelland, gérant
Plessisville, Chèvrellet et Lacerte, gérant
St Sauveur, Québec, N. Dion, gérant
St Hyacinthe, A. Lévesque, gérant
St Simon, D. Denis, gérant
Valleyfield, L. de Martigny, gérant
Victoriaville, A. Marchand, gérant
Ste Cunégonde, Mont., G. N. Ducharme, gér.
St Jean Baptiste, L. G. Lacasse, gérant
Rue Ontario, C. H. Guilmond, gérant
Laurentides, Q., A. Boyer, gérant
St-Henri, Q., F. St Germain, gérant
Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.
" à Paris, Crédit Lyonnais.
" à New York, Nat. Bk. of Republic.

Fabrique Française
DE
VINS DE TOUTES SORTES
GROS ET DETAIL
VINCENDEAU & MOUNIER
No. 1950, Rue Ste-Catherine
MONTREAL

IRA GOULD & SONS

CITY MILLS - MONTREAL

FABRICANTS DE FARINE
DE
PREMIERE QUALITE



FABRICANTS DE FARINE
DE
PREMIERE QUALITE

Farine Patentée [et] Farine Forte à Boulanger
faites du meilleur blé dur de Manitoba.
Farines choisies pour Familles et Farines patentées faites de blé d'hiver soigneusement choisi. — Qualité incomparable.

LA SEMAINE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Nous avons eu quelques jours de beau temps depuis notre dernière revue et nous nous étions mis à espérer que la Providence avait en fin pitié de nous. Malheureusement, depuis deux jours la pluie a repris et à l'heure où nous écrivons, le ciel est encore chargé de nuages qui menacent. Chaque journée pluvieuse ou froide, maintenant, est une journée perdue pour une grande partie de la province; et nous n'avons que de mauvais présages encore pour la future récolte. Déjà dans Ontario on se plaint que, dans les terres basses, les grains ont été endommagés par trop d'humidité; dans tout l'est de notre province ce sont les semences qui ont été retardées.

A l'ouest des Trois-Rivières, et particulièrement dans les Cantons de l'Est, les semences sont terminées et la pluie chauce d'aujourd'hui ne fait que du bien, mais partout ailleurs c'est du temps sec et chaud qu'il nous faudrait pour avoir une récolte seulement moyenne.

Rappelons-nous l'avertissement du gérant de la Banque de Montréal; une nouvelle récolte manquée, c'est une crise aigue inévitable et la faillite pour bien des gens. Prenons nos précautions, restreignons les crédits, forçons les collections, n'achetons que ce que nous pourrions payer; pas de spéculation, pas de vente forcée, pas de stock d'avance, voilà la marche à suivre pour éviter d'être entraîné dans la débacle qui ne manquera pas d'arriver si la récolte de 1890 est manquée.

Ah! si nous avions pu implanter chez nous la diversité des cultures; si nous avions pu persuader à nos cultivateurs de compter autant sur la laiterie que sur leurs grains, ils pourraient se tirer d'affaires aisément, même avec une saison pluvieuse et il n'y aurait à craindre aucune crise. Malheureusement, nous sommes encore bien éloignés de cet idéal.

Le marché monétaire reste ferme, les prêts à demande sont cotés de 5½ à 6 p.c. et les escomptes varient de 7 à 8 p.c.

A Londres le marché monétaire s'est raffermi; l'argent y est coté, sur le marché libre, de 2½ à 2¾ p.c. A New-York les prêts à demande font de 3 à 4 p.c.

Le change est plus tranquille et plus facile les traites commercia-

les commencent à avoir leur effet sur les taux. Les banques vendent leurs traites sur Londres à 60 jours au taux de 9½ à 9¾ de prime (de \$485½ à \$4.86½) et leurs traites à demande, au taux de 9½ à 9¾ (de \$4.88½ à \$4.88); les transferts par le câble sont cotés à 10 p.c. de prime (\$4.89).

La bourse n'est pas précisément active, mais les ventes couvrent un plus grand nombre de valeurs. Le ton général est à la baisse, et il est bien peu de valeurs cotées qui auraient pu échapper à cette tendance vers des cours plus bas.

La banque de Montréal après les discours de son président et de son gérant général, l'un contredisant l'autre pour ainsi dire dans l'estimation de la perspective du commerce de l'année, n'a pas maintenu sa fermeté de la semaine dernière; de 218 elle est tombée hier à 214½, et, bien qu'elle est ensuite regagné 1 p.c. 215½ on ne peut dire qu'elle soit ferme.

La banque du Commerce à maintenu son cours; elle faisait encore hier 124½. La banque des Marchands a fait 140½ et la banque Ontario 116½.

Nos banques Canadiennes sont en général bien tenues, aux cotes de la semaine dernière.

Le Richelieu a eu des ventes cette semaine à 59½; on le cote en clôture à 59½ vendeurs et 58½ acheteurs. Le mouvement de hausse sur les Chars Urbains a été de courte durée. Les cours de cette valeur sont tombés, ex-dividende à 185, derniers cours d'hier. Le Gaz a fait hier 206 plus 205½. Le Pacifique Canadien est à 83½.

Les quelques beaux jours que nous avons eus ont donné de l'activité au commerce dans plusieurs lignes. Les collections ont été meilleures en général, quoique laissant encore beaucoup à désirer.

Alcalis. — Voici le mouvement des potasses et perlasse pendant les cinq premiers mois de 1890:

	Potasses	Perlasse
Existences		
Au 1er janvier 90	435	162
Au 1er janvier 89	245	118
Arrivages		
Au 1er juin 90	659	203
Au 1er juin 89	1273	220
Diminution	614	17
Livraisons		
Au 1er juin 90	761	220
Au 1er juin 89	1196	174
Diminution	365

Augmentation Existences	46
Au 1er juin 90	383	115
Au 1er juin 89	332	164
Le prix des potasses a haussé; on cote les premières de \$4.20 à \$4.25.		

Lois de construction. — Il n'y a pas d'amélioration dans la demande aux clos. On n'y fait que des ventes de petite quantité, les entrepreneurs n'achetant que pour assortir et au fur et à mesure de leurs besoins.

Aux scieries la demande pour l'exportation est assez bonne, et les prix se maintiennent.

Bois de chauffage. — Le marché est tranquille et sans changement appréciable. Les quantités qui arrivent soit par barges soit par chemin de fer suffisent amplement à la demande. Pas de changement dans les prix de gros.

Charbon. — Un nouveau contretemps arrête les livraisons du charbon dur; les déchargeurs de charbon se sont mis en grève et il est presque impossible aux commerçants de livrer les commandes qu'ils ont en mains. Les prix ne sont pas changés.

Dans le charbon mou les commandes des gros consommateurs sont à peu près toutes données et les agents des mines sont satisfaits de la tournure des affaires, aussi, ils prédisent qu'il pourrait bien maintenant y avoir une hausse à subir par les retardataires.

Cuir et peaux. — A la fin du mois la demande s'est ralentie un peu mais le marché reste ferme avec un assez bon volume de transaction. La rareté des peaux dans l'Ouest menace de tenir fermes les prix des cuirs pendant la saison.

Les peaux vertes sont rares sur le marché et les prix se maintiennent fermes aux cotes de la semaine dernière.

Draps et nouveautés. — Les détaileurs de la ville ont fait un peu d'argent cette semaine et paient mieux qu'à l'habitude.

A la campagne, il n'y a pas de changement marqué dans la situation. Les ventes du gros ont été assez bonnes pour la saison.

Les prix des cotonnades se maintiennent, les stocks qui encombraient le marché ont été écoulés et la fermeté revient peu à peu, avec la confiance et l'espoir de passer les manufactures au syndicat anglais.

Les manufacturiers de lainages paraissent confiants et ne parlent pas de réduire leurs prix qui sont un peu en avance sur ceux de l'année dernière.

Epicerie. — Ce commerce a été actif, avec des collections passables.

La demande pour les thés de la nouvelle récolte se maintient. Les cafés ont leur mouvement ordinaire, sans changement de prix.

Les sucres restent aux prix cotés la semaine dernière que nous reproduisons pour le bénéfice de notre confrère le *Moniteur du Commerce* qui ne paraît pas avoir appris à temps la hausse de ½ c qui est établie depuis huit jours:

Extra ground [en fleur] par quart	7½
" " " " " " " " " "	boîte 8½
Lump [morceau] par quart	7½
" " " " " " " " " "	par ¼ quart..... 77½
" " " " " " " " " "	par boîte..... 7½
Powdered [en pou lire] par quart	7
Redpath granulé par quart	6½

par ¼ " 7
Par lots de 15 quarts, il faut déduire ½ c sur ces prix.
Les sucres jaunes valent de 5½ à 6 avec gradation de ½ c suivant la qualité.
Termes ordinaires.

Comme nous le prévoyions la semaine dernière, la hausse des sucres a influencé les cours de la mélasse aux Barbades, les dernières dépêches cotent 14c aux files, avec plus de la moitié de la récolte vendue. La mélasse des Barbades coûterait par conséquent aujourd'hui, rendue ici, 33c le gallon.

Le brick Plymouth consigné à M.M. Hudon Hébert & Cie, est arrivé à quai et décharge: a cargaison qui a été toute vendue à livrer. Il y a deux autres navires en route pour d'autres maisons de Montréal, sans compter un autre navire qui vient de partir et un autre encore qui est actuellement en charge pour la maison Hudon Hubert & Cie.

Les prix sont fermes ici, et la demande active pour la mélasse nouvelle; la mélasse de l'année dernière se vend moins facilement, mais elle est encore en bonne demande aux anciens prix.

Les conserves alimentaires sont en bonne demande active à des prix un peu plus faibles. La maison Hudon Hébert & Cie offre au commerce du Saumon marque "Beaver" à \$1.35 la douz. "Clover Leaf" à \$1.50, "British American" à \$1.55 et "Horse Shoe" à \$1.60.

Les Rolled Oats sont en hausse; nous cotons les Larils à \$4.85 et les paquets à \$2.50 la douzaine.

Fers ferromeries et métaux. — La demande pour les fontes, le fer en barre la tôle et la ferronnerie en général est bonne à des prix fermes, sauf pour le clou coupé qui est vendu dans plusieurs maisons au dessous de nos cotes. Mais comme les manufacturiers n'ont pas encore changé leur liste nous ne changeons pas nos prix-courants.

Huiles peintures etc. — Les huiles en général sont fermes et sans changement. En Angleterre l'huile de lin est en hausse, ici le prix est ferme à 72c, pour l'huile bouillie. Il doit y avoir ces jours-ci une nouvelle échelle de prix pour cet article. L'huile de ricin reste très ferme.

Produits chimiques, etc. — Le vitriol est ferme ainsi que les produits chimiques lourds et les produits pour teinture.

Salaisons. — Il n'y a plus, pour ainsi dire de Morgan's Clear Pork dans le marché et il est impossible d'en importer au prix actuel avec les droits augmentés. Il faudra donc que le commerce se rejette sur le short cut ou le mess. Le saindoux de Laing est baissé; on cote aujourd'hui en lots de 50 seaux \$1.65 et en plus petits lots \$1.70.

Banque d'Hochelega

Dividende No. 23

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS pour cent a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital payé de cette institution et qu'il sera payable à son bureau principal, à Montréal, et à ses succursales, le et après le 2 JUILLET prochain.

Le livre de transfert sera fermé du 16 au 20 juin inclusivement.

Par ordre du bureau,
M. J. A. PRENDERGAST,
Caissier.

D. R. HURTUBISE

[Successeur de CREVIER & CIE]

Ferblantier, Plombier et Couvreur

Coin des Rues St-Maurice et St-Henri

MONTREAL

Entreprises de couverture, Pose d'appareils à eau chaude, etc., exécutées promptement et ouvrage garanti.

HUDON, HEBERT & CIE

Importateurs de Vins, liqueurs et provisions

EN GROS

304 et 306, RUE ST-PAUL. — 143 et 145, des Commissaires

N. B. — Nous faisons une spécialité des VINS de MESSE, et tenons constamment en main pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone et les Sautesnes.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS ET EPICERIES

242, 244 & 246 RUE ST-PAUL

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Département Spécial:—Farines, Provisions, Beurre, Graisse, Lard, etc., etc.

Nous nous chargeons de la vente de BEURRE, CEUFS, et autres Produits que vous voudrez bien nous consigner.

87-89-91-93 rue des Commissaires, MONTREAL

Médaille d'Or à l'Exposition de Québec.

Médaille à l'Exposition de Toronto.

*Compagnie Centrale de la Charente***ALEXANDRE MATIGNON & CIE.**
COGNAC

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes

AGENTS:

A Québec: H. Beutey, rue de la Fabrique.

A Brantford: T. S. Hamilton & Cie

A MONTREAL: JAMES ALLEN, 6, St-Nicolas.

Prière de se méfier des contrefaçons.

**Ligne Beaver**

La ligne de Steamers de la

CANADA SHIPPING CO'Y

ENTRE

MONTREAL ET LIVERPOOL

Comprend les vapeurs en fer de première classe, construits sur la Clyde, à machines puissantes dont les noms suivent:

Lake Ontario, Capt. H. Campbell, 5300 ton.
Lake Superior, Capt. Wm. Stewart, 5000 ton.
Lake Huron, Capt. M. L. Tranmar, 4100 ton.
Lake Winnipeg, Capt. P. D. Murray, 3300 ton.
Lake Nipigon, Capt. F. Carey, 2900 ton.

Ces vapeurs correspondent à Montréal par trans directs avec tous les points du Canada, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et des Etats-Unis, pour lesquels on délivre des billets d'entier parcours.

Ces vapeurs sont construits en compartiments étanches et d'une force de résist. spéciale pour le service de l'Atlantique-Nord. Les plus parfaits aménagements ont été faits pour assurer le confort et l'aise des passagers. Les cabines des passagers de première classe sont grandes et bien aérées. L'entrepont est pourvu de hamacs en toile du dernier modèle, est bien ventilé, et chauffé à la vapeur. Chaque vapeur a son médecin à bord, il y a aussi des femmes de chambre pour le service des dames et des enfants.

PRIX DU PASSAGE.

SALON—\$40, \$50 et \$60. Aller et retour \$80, \$90 et \$110, suivant le vapeur et l'aménagement. Les prix de \$40 et de \$50 ne valent que par le vapeur "Nipigon."

INTERMEDIAIRE—\$30. Aller et retour, \$60.

ENTREPONT—\$20. Aller et retour, \$40.

Pour fret et renseignements, s'adresser: à Belfast, à A. A. Watt, 8 Custom House Square; à Queenstown, à N. G. Seymour & Cie; à Liverpool, à R. W. ROBERTS, 21 Water Street; à Québec, à H. H. Söwell, 125 rue St-Pierre.

H. E. MURRAY,
Gérant Général,
Carré de la Douane, Montréal.**Cie de Telephone Bell**

DU CANADA

C. F. SISE, Président,

GEO. W. MOSS, Vice-Prés.

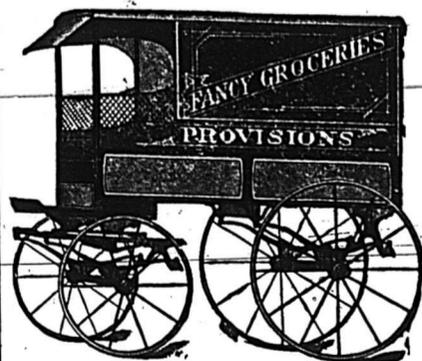
C. P. SCLATER, Sec.-Trésorier.

Bureau principal: à Montréal.

Cette Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de 10 à 25 piastres le set. Ces instruments sont protégés par les brevets que possède la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations et pourront se servir des lignes principales, aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications téléphoniques, avec le bureau téléphonique le plus proche, ou en construire des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier les résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à manufacturer toutes sortes d'appareils électriques.

Pour détails complets s'adresser au bureau de la compagnie à Montréal.



Tout épicier qui lira cette annonce apprendra que la meilleure place pour acheter au bon marché les plus beaux wagons-express, phaétons, buggies ou tout autre voiture, c'est chez R. J. Latimer, 92 rue McGill, Montréal, ou Latimer & Légaré, 273 rue St-Paul, Québec.

ARPIN & BELAIR

No. 440 RUE BEAUDRY

MANUFACTU-

RIERS DE

CHAUSSURES

EN

GROS

Toutes commandes exécutées avec promptitude.

Téléphone 6074.

No. 440, RUE BEAUDRY

L. G. ARPIN

MONTREAL

JOSEPH BELAIR

THIBAudeau BROS. & C^o

IMPORTATEURS DE

Marchandises Françaises

ANGLAISES ET AMERICAINES.

332 Rue ST-PAUL, MONTREAL

QUEBEC, WINNIPEG et LONDRES, Angleterre.

AU COMMERCE!

Saisons du Printemps et d'Ete

1890

Vous trouverez toujours en magasin l'assortiment le plus varié et le plus complet de Marchandises Seches, chez

SPÉCIALITÉS DE

Marchandises Seches

EN GROS

Dégradable pour tous. — Une seule Marque

270 RUE ST-PAUL, Montreal

et MANCHESTER, Angleterre

BELIVEAU & ARCHAMBAULT

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES Françaises, Anglaises

Et Américaines.

Assortiment varié.

Prix Réduits.

241, rue Saint-Paul et 1 rue Saint-Vincent

MONTREAL

General French Agency

IMPORTATION EXCLUSIVE ET DIRECTE

—DE—

PRODUITS FRANÇAIS

C. ALFRED CHOUILLOU

9 & 11 RUE ST-ALEXIS, et 12 & 14 RUE ST-JEAN

MONTREAL.

Cognac E. PUET

En Vente chez tous les Epiciers

à \$1.25

JULES GIROUX, Agent-Général, à Montréal.

ARTHUR LEFAIVRE, Représentant.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis..... 1.50
France..... fr. 12.50

Publié par
LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE,
J. MONIER, Directeur.
Téléphone Bell No. 2602.
Téléphone Federal No. 708.

MONTREAL, 6 JUIN 1890

LA SITUATION DES BANQUES

Pendant le mois d'avril dernier, la circulation des banques rentrée; le chiffre des billets en dehors a diminué d'un million. Le chiffre des escomptes accuse aussi une légère diminution, et les dépôts du public ont augmenté de \$1,600,000, principalement les dépôts remboursables à demande. Voilà les principaux points de la situation des banques au 30 avril 1890 telle que l'expose le tableau général publié dans la *Canada Gazette*.

La rentrée de la circulation est tout à fait normale pendant ce mois, le commerce n'en ayant pas eu besoin immédiat, la dépose dans les banques qui la font présenter au rachat. L'augmentation des dépôts provient également du manque d'affaires et de l'absence de mouvement de la part du commerce. Les banques ont dû se prémunir contre cette rentrée et elles paraissent y avoir fait face sans trop de gêne, car leur actif immédiatement réalisable s'est augmenté de \$1,000,000. C'est dans leurs placements aux Etats-Unis que s'est produite l'augmentation principale, quoique le numéraire et les billets du gouvernement fédéral aient aussi augmenté d'environ \$400,000.

En dehors de ces légères variations il n'y a rien autre chose dans l'état des banques qu'une preuve palpable de la stagnation des affaires; mais comme cette stagnation est dans le cours normal des choses, à la fin de l'hiver et lorsque la navigation n'est pas encore commencée, elle ne nous inquiète pas outre mesure.

Voici le tableau résumé des principaux chapitres:

	PASSIF	
	Avril 1890	Mars 1890
Capital autorisé.....	76,029,999	76,029,999
Capital versé.....	60,333,641	60,204,019
Réserves.....	20,570,333	20,565,333
Circulation.....	30,671,938	31,704,281
Dépôts des gouvernements.....	6,664,030	6,713,466
Cautionnements.....	213,197	2,666,797
Dép. publics remb. à demande.....	51,931,630	50,980,341
Dép. publics remb. après avis.....	73,406,039	72,829,513
Dép. ou prêts d'autres Banques garantis.....	189,382	157,764
Dép. ou prêts d'autres Banques non garantis.....	1,782,545	1,595,139
Balances dues à d'autres Banques au Canada.....	700,520	675,164
Balances dues à d'autres Banques		

à l'étranger.....	113,893	193,921
Balances dues à d'autres Banques en Angleterre.....	2,825,527	2,291,825
Autres dettes.....	122,914	156,329
Totaux, passif.....	\$168,522,521	167,564,544

ACTIF		
Espèces.....	6,320,484	6,128,388
Billets du Dominion.....	9,913,272	9,741,402
Billets & chèques d'autres Banques.....	6,110,769	6,136,744
Créances sur Banques canadiennes.....	2,957,759	2,833,219
Créances sur Banques étrangères.....	11,155,433	10,393,028
Créances sur Banques anglaises.....	1,483,993	1,841,256
Actif promptement réalisable.....	\$38,141,750	\$37,074,037
Obligations fédérales.....	2,698,678	2,698,783
Valeurs publiques étrangères.....	5,387,889	5,398,053
Prêts aux gouvern. Prov. & Féd.....	2,017,544	1,195,632
Prêts sur titres, valeurs.....	11,724,792	11,970,190
Prêts à des corporations municipales.....	2,472,948	2,088,303
Prêts à d'autres corporations et Compagnies.....	23,466,479	23,265,898
Prêts à d'autres Banques, garanties.....	338,260	295,154
Prêts à d'autres Banques, non garantis.....	228,970	214,282
Escompt. en cours.....	152,069,707	152,317,486
Effets échus et non garantis.....	1,150,725	1,223,340
Autres créances échues, non garanties.....	107,357	107,744
Effets & créance échus, garantis.....	1,756,641	1,726,586
Immeubles.....	1,126,336	1,106,476
Créances hypothécaires.....	736,892	742,207
Immeubles occupés par les bureaux des Banques.....	4,028,347	4,020,297
Autres valeurs.....	3,745,301	3,265,057
Totaux, actif.....	\$250,174,578	248,709,510

Voici comment se balance le bilan de la situation générale en élargissant des totaux les chiffres de la Banque Fédérale, de la Banque de London et de la Banque de la Colombie Anglaise:

PASSIF		ACTIF	
30 avril 1890.....	168,522,521	30 avril 1890.....	248,709,510
31 mars 1890.....	167,564,544	31 mars 1890.....	248,709,510
Augmentation.....	\$957,977	Augmentation.....	\$1,465,068
		Augmentation du passif.....	\$957,977
		Augmentation nette de l'actif.....	\$507,091
		31 Mars 1890.	
Actif.....	\$248,709,510	Actif.....	\$248,709,510
Moins.....	4,827,437	Moins.....	4,827,437
	\$243,882,073	Passif.....	\$167,564,544
Passif.....	\$167,564,544	Moins.....	3,648,454
Moins.....	3,648,454		\$163,916,090
	\$163,916,090	Excédant.....	\$79,965,983
Excédant.....	\$79,965,983	Capital et réserve.....	76,520,928
Capital et réserve.....	76,520,928	En plus.....	\$3,445,055
En plus.....	\$3,445,055		

30 Avril 1890.	
Actif.....	\$250,174,578
Moins.....	4,797,334
	\$245,377,244
Passif.....	168,522,521
Moins.....	3,662,513
	\$164,859,708
Excédant.....	\$80,517,536
Capital et réserve.....	76,536,217
En moins.....	\$3,981,319

LA BANQUE DE MONTREAL

Le rapport des directeurs de la banque de Montréal que nous publions plus loin est particulièrement intéressant pour les banquiers en ce que M. Buchanan, le gérant-général de la banque, y donne un court, mais complet résumé des changements qui seront opérés dans les affaires de banque et la législation qui les concerne, par le nouvel acte des banques qui prendra effet à partir du 1er juillet 1891, c'est-à-dire dans un an du 1er juillet prochain.

La banque de Montréal a été fondée en 1818, l'année de la naissance de Sa Majesté la Reine Victoria, et comme les actionnaires de la banque étaient réunis en assemblée annuelle au moment où l'un des fils de Notre Gracieuse Souveraine rendait pour la seconde fois visite à notre ville, il était naturel qu'ils saisissent cette occasion d'offrir leurs loyaux hommages aux illustres visiteurs.

Comme la Reine Victoria, la banque de Montréal a donc 72 ans; ses débuts ont été modestes comme ceux de la Reine, et comme elle, la banque a grandi. Elle a commencé ses opérations avec un capital de \$350,000. En 1829, ce capital avait déjà plus que doublé; il était de \$748,000. En 1837, il montait à \$1,000,000. Dans les 18 ans qui suivirent, ce capital fut doublé deux fois: en 1855 il était de \$4,000,000. En 1870 il était de \$6,000,000, et il doublait encore en 1873, date à laquelle il a été porté à \$12,000,000.

Et s'il faut en juger par le programme suivi par la direction pendant ses dernières années, le programme qui consiste à créer, à côté du capital de \$12,000,000 et de la réserve proprement dite de \$6,000,000, un autre fonds de réserve, appelé fonds contingent, qui grossit chaque année et atteint presque aujourd'hui \$1,000,000, on peut prévoir que, d'ici à quelques années, le capital pourra être encore doublé sans que les actionnaires aient à y verser un seul sou.

Le capital représenté par les actions le fonds de réserve et le fonds contingent, est de tout près de \$19,000,000, ce qui place la banque au troisième rang parmi les institutions financières du monde, immédiatement après la Banque de France et la Banque d'Angleterre.

La revue des opérations de l'exercice terminé le 34 avril dernier, a été faite par M. le président, sir D. A. Smith et par le gérant-général, M. Buchanan: nous référerons nos lecteurs aux discours de ces Messieurs ainsi qu'au tableaux qui accompagnent le rapport.

Nous constatons seulement que les bénéfices nets de la banque, malgré le mauvais état des affaires, ont été presque exactement les mêmes que l'année précédente,

c'est-à-dire 11 pour cent sur le capital-actions.

M. Buchanan a fait justice du rapport adressé assez souvent à la banque d'employer une trop grande partie de son capital à l'étranger. En expliquant que, pour faire face au retrait de \$3,500,000 de dépôts par le gouvernement, lorsque ce dernier dut rembourser ce montant aux déposants de ses caisses d'épargne, M. Buchanan a fait remarquer qu'il était nécessaire pour une banque sujette à de tels retraits, d'avoir de très fortes sommes placées en prêts à demande, et qu'elle n'aurait trouvé que difficilement à faire des placements aussi considérables de ce genre au Canada; et que, si elle eût été obligée pour rembourser le gouvernement de prendre sur ses fonds placés au Canada, il en aurait résulté de graves perturbations dans nos finances et dans notre commerce.

M. Drummond n'a pas donné, comme l'année dernière, son opinion sur la perspective des affaires; nous le regrettons d'autant plus qu'il est le mieux placé pour se renseigner à ce sujet et parfaitement compétent à tirer les conclusions logiques des renseignements qui lui sont fournis.

Il s'est contenté de constater que, par suite de la mauvaises récolte, les paiements ont été mauvais, le commerce pauvre et les petites faillites nombreuses. Il nous dit aussi que si la récolte de cette année n'est pas meilleure, les conséquences deviendront certainement très sérieuses.

On pourrait prendre pour du dépit la résolution de M. Buchanan de ne pas faire de revue des affaires parce que cela avait déjà été fait et serait probablement fait de nouveau par d'autres. Cette allusion au remarquable travail de M. Bousquet ne doit être prise, croyons-nous, que comme un hommage rendu à notre jeune caissier canadien, dont le mérite ainsi consacré et reconnu par la plus haute autorité de notre monde financier ne saurait plus être mis en doute.

LA BANQUE DE MONTREAL

Assemblée annuelle des actionnaires hier après-midi.

RAPPORT DE L'ANNÉE.

Sir Donald Smith et le gérant-général Buchanan prononcent des discours.—L'état du commerce—Perspective de l'avenir.

La soixante-douzième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal a eu lieu hier après-midi, au bureau principal, en cette ville, à une heure.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué sir Donald Smith, président; l'honorable Geo. A. Drummond, vice-président; l'honorable J. J. C. Abbott, M.M. Gilbert Scott, Hugh McLennan, W. G. McDonald, A. T. Paterson, E. B. Greenshields, Robert Anderson, H. Montagne All n, John Crawford, Jesse Joseph, Gilman Cheney, George MacRae, C. R., J. Alex. Strathy, A. W. Hooper, A. C. Clark, W. G. Murray, James O'Brien, J. Philip Scott, l'honorable D. A. McDonald, J. H. R. Molson, Robert Benny, Hector Mackenzie, James Tasker, L. J. Forget, William Herring.

(Québec), F. S. Lyman, W. H. Meredith, James Moore, G. F. C. Smith, Campbell Lane, John Dunlop, C. R., John Grant, Frank Caverhill et Gordon Strathy.

Sur la motion de M. Robert Anderson, sir Donald Smith, K. C. M. G., fut prié de prendre la présidence.

M. George Macrae, C. R., propose, secondé par G. Gilman Cheney :

"Que les messieurs suivants soient nommés pour agir comme scrutateurs : MM. F. S. Lyman et W. H. Meredith, et que M. A. Brock Buchanan soit le secrétaire de cette assemblée."—Adopté.

RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS

Le président demande alors au gérant général, M. W. J. Buchanan de lire le rapport annuel des directeurs qui se lit comme suit :

Les directeurs ont l'honneur de présenter le soixante et douzième rapport annuel, donnant le résultat des opérations de la banque pour l'année expirée le 30 avril 1890.

Balance du compte des profits et pertes au 30 avril 1889.....\$ 817,417 53
Moins la réserve pour rabais sur les billets escomptés courants. 200,000 00
Profits pour l'année expirée le 30 avril 1890, après avoir déduit les frais d'administration et pourvu amplement à toutes les dettes mauvaises et douteuses. 1,377,311 82

Dividende de 5 pour cent payé le 1 décembre 1889 \$600,000
Dividende de 5 pour cent payable le 1 juin 1890..... 600,000
Balance reportée au compte des profits et pertes..... 704,728 85

Le trait principal des tableaux ci-annexés, comparés à ceux de l'an dernier, est la diminution des dépôts causée principalement par des retraits considérables des fonds du gouvernement.

Le montant porté au crédit du compte des profits et pertes est quelque peu moindre que l'an dernier, mais on observera que \$200,000 ont été affectés au rabais sur les billets sous escompte, en conformité de la recommandation adoptée à l'assemblée annuelle de juin dernier.

En dehors de ces deux points il n'y a rien dans les tableaux qui soit digne de mention ou de remarque spéciale.

Comme il a été indiqué dans le dernier rapport annuel un bâtiment commode et substantiel a été érigé au coin des rues Sainte-Catherine et Mansfield en cette cité, pour être occupé par la succursale Ouest de la banque. Ce bâtiment contenait outre des voutes à louer, à l'épreuve du feu et des voleurs, pour l'utilité des personnes désirant tenir leurs valeurs en lieu sûr.

Le bureau principal et toutes les succursales ont subi l'inspection ordinaire, dans le cours de l'année.

Les actionnaires savent que pendant la session du parlement qui vient de se terminer, des mesures importantes ayant trait aux opérations des banques ont été adoptées, et qu'un Acte d'une grande portée, qui deviendra en vigueur le 1er juillet 1891 a été passé, lequel remplacera la loi existante.

DONALD A. SMITH,
Président.

ETAT GENERAL
30 AVRIL 1890

Passif

Capital actions.....	\$12,000,000 00
Réserve.....	\$6,000,000 00
Balances des profits et pertes.....	704,728 85
	\$18,704,728 85
Dividendes non réclamés.....	11,479 52
Montant réservé pour rabais sur les	

billets escomptés et courant.....	200,000 00
Dividende semestriel payable le 1er juin 1890.....	600,000 00
	\$7,006,268 37
	\$10,006,268 37
Montant des billets de la banque en circulation.....	\$5,275,284 00

Dépôts ne portant pas intérêt.....	6,773,996 08
Dépôts portant intérêt.....	14,431,414 80
Balances dues à d'autres banques en Canada.....	76,554 75
	\$21,581,965 63
	\$11,108,448 88

Actif

Numéraire d'or et d'argent.....	\$1,996 040 72
Billets du gouvernement à demande.....	2,085,607 25
Balances dues par d'autres banques en Canada.....	\$185,943 67
Dû par des agences de cette banque et d'autres banques en pays étrangers.....	5,404,870 87
Dû par des agences de cette banque et d'autres banques en Angleterre.....	39,077 81
	\$6,420,892 35
Billets et chèques d'autres banques.....	940,742 16
	\$11,411,372 48
Bons et autres sécurités publiques.....	1,328,000 00
Édifices de la banque à Montréal et ses succursales.....	600,000 00
Prêts et billets escomptés et autres garanties et actif.....	32,063,620 54
Dettes garanties par hypothèques ou autrement.....	87,515 73
Dettes en souffrance non spécialement garanties (après déduction des pertes estimées).....	75,001 13
	\$32,827,076 40
	\$46,166,448 88

W. J. BUCHANAN,
Gerant-General

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Le président, sir Donald Smith, en proposant l'adoption du rapport annuel, s'exprima ainsi :

Vous venez d'entendre, Messieurs, la lecture du rapport annuel et je n'ai pas l'intention de le commenter longuement ni d'entrer dans les détails et bien que, de même que les autres directeurs, je connaisse parfaitement les affaires de la banque, cependant le gérant-général et l'assistant-gérant-général sont encore au fait que nous les sommes des détails des opérations, et le gérant-général va vous soumettre un état dont, j'en suis convaincu, les actionnaires seront très satisfaits.

Je vais parler brièvement de la question des profits de l'année dernière. La balance du compte des profits et pertes le 30 avril 1889 est de \$817,417.53, moins le montant réservé pour le rabais sur les billets escomptés et courants, \$200,000. Comme vous voyez, ce dernier montant est un item qui ne figure pas dans les anciens rapports; mais à la dernière assemblée annuelle vous avez exprimé le désir que l'on prit cet article en considération et c'est ce que l'on a fait pendant

l'exercice qui vient de se terminer. Pour 1888, la balance des profits a été de \$690,241.52, mais il n'y a pas eu de déduction comme celle que je viens de mentionner, c'est-à-dire \$200,000, pour les billets escomptés et courants. Les profits de l'année expirée le 30 avril 1890, déduction faite des frais d'administration et du montant réservé pour les dettes mauvaises et douteuses est de \$1,377,311.32 contre \$1,377,176.01 l'année précédente. Les deux dividendes semestriels, dans les deux occasions, se sont élevés pour toute l'année, à \$1,200,000 et à balance reportée au compte des profits et pertes est de \$704,728.85, contre \$817,417.53 l'année précédente, mais si cette déduction de \$200,000 n'avait pas été faite cette année, cette balance serait de \$994,728.85.

Prenant en considération les événements de l'année, nous sommes d'opinion que, somme toute, les opérations de la banque ont été favorables aux actionnaires. Nous n'avons pas l'habitude dans cette banque de faire des prédictions quant à l'avenir; mais l'année dernière, nous avons déclaré que si la résultat des opérations de la banque serait très favorable. Cependant le rendement de la moisson n'a pas répondu à notre attente, car, au commencement de l'année, les apparences étaient très favorables. Malheureusement, nous avons eu une grande sécheresse qui a beaucoup nui à la récolte. En somme, le résultat des opérations commerciales en général par tout le pays n'a pas réalisé les espérances que nous entretenions au commencement de l'année.

LA PERSPECTIVE EST BONNE CETTE ANNÉE

Cette année encore, la perspective est très encourageante. Nous avons eu des pluies abondantes, surtout dans cette partie du pays où le besoin s'en faisait le plus sentir, dans la vaste région du Nord-Ouest, qui avait souffert d'une sécheresse continuelle pendant les trois années précédentes. Les terres, dans cette région, avaient besoin de pluie en temps propice pour que les grains pussent pousser et mûrir. Cette année, on a eu de la neige en abondance, et ce printemps, heureusement, on a eu aussi des pluies fréquentes, de sorte que nous avons tout lieu de compter sur une moisson abondante. Je dirai que bien que la condition des affaires n'ait pas répondu à notre attente, cependant, nous ne voulons pas donner à entendre par là que les affaires aient été bien mauvaises, et nous avons raison, je crois, d'envisager la situation du pays et la nôtre avec espoir.

Quand nous constatons que l'année dernière les principales lignes de chemin de fer dans le pays ont réussi non seulement à encaisser des recettes du même chiffre que celles de l'année précédente, mais même bien plus considérables, on voit que le volume du trafic a augmenté considérablement, parce que ce gain ne peut être attribué à l'augmentation des taux; au contraire, je crois que sur toutes les lignes de chemins de fer le tarif pour le transport des marchandises a plutôt été diminué qu'augmenté.

Vos directeurs ne prétendent pas que l'administration des affaires de la banque ait été irréprochable, mais ils affirment qu'ils ont fait tout en leur pouvoir pour favoriser vos intérêts et on sait qu'il en est de même pour les corporations que pour les particuliers. Nous ne voulons pas dire que nous sommes parfaits, mais les directeurs ou les corporations qui

réussissent le mieux sont ceux qui commettent le moins d'erreurs.

Nous avons plusieurs motifs d'envisager l'avenir avec confiance. Nous avons un réseau de chemins de fer qui est très complet aujourd'hui à travers les anciennes provinces; nous avons au Nord-Ouest un chemin de fer qui s'étend jusqu'au Pacifique et nous avons, aujourd'hui, des communications directes avec l'Orient, et avant longtemps nous aurons des rapports plus intimes ou au moins un service de vapeurs de premier ordre entre ce pays et la Chine et le Japon.

COMMUNICATIONS AVEC LA CHINE ET LE JAPON

Au mois de novembre prochain, le premier des trois vapeurs destinés à ce service sera lancé et en route pour la Chine et le Japon, deux autres devant le suivre immédiatement. Les Canadiens seront fiers de ces steamers, qui seront égaux sous tous rapports, si ce n'est sous celui de la dimension, à ces grands vaisseaux, le "Majestic" et le "Teutonic." Ces steamers, naturellement, seront moins grands que ceux dont je viens de parler, afin de répondre aux besoins du service auquel ils sont destinés, et j'augurerai environ 6,000 tonneaux chacun. Nous avons maintenant une voie de communication directe avec le Nord-Ouest américain, et l'année dernière, une quantité considérable de fret a été transportée par cette voie, bien qu'elle vienne d'être ouverte, et d'après ces débuts, nous pouvons compter sur un résultat encore plus marquant avant longtemps. Il y aura une autre ligne à Chicago, et bien que les voies de communication dans cette direction ne nous fissent point défaut, celle-ci, communiquant directement avec Montréal, ne pourra qu'augmenter le commerce du port.

Je suis donc d'opinion, prenant en considération tous les grands avantages qui découleront de cette facilité de voies de communication, que Montréal, et vous, messieurs les actionnaires de cette banque, pouvez, avec raison, compter sur une grande augmentation du volume des affaires provenant de cette source.

Vous savez, messieurs, qu'une nouvelle loi concernant les banques a été adoptée pendant la dernière session du parlement. Vos directeurs ont étudié avec soin les dispositions de cet Acte et, grâce aux efforts de cette banque et d'autres, quelques clauses de la loi que l'on ne considérait pas comme favorable aux banques ou au public ont été ou biffées ou modifiées lorsque le bill a été discuté au parlement.

On proposait, entre autres choses, qu'il y eût un auditeur officiel. Or, nous croyons et nous avons toujours cru que vous étiez parfaitement satisfaits du mode actuel de l'audition des comptes et, tout en étant d'opinion que l'adoption de cette clause aurait beaucoup compliqué les choses, nous étions convaincus, en outre, que cette clause n'aurait eu aucune valeur pratique; cela ne vous aurait pas éclairé davantage sur les comptes ou sur le rapport des opérations de la banque.

Il y a aussi une autre clause qui a été modifiée d'une manière importante, c'est celle qui a trait aux balances non réclamées. On proposait d'abord de transporter les balances non réclamées des différentes banques au gouvernement; en un mot, on voulait les verser à la caisse publique. Les banques, de même que ceux qui sont intéressés dans les opérations de banque, étaient d'opinion que cela n'était pas désirable et la clause a

été modifiée de telle sorte qu'elle ne peut être nuisible maintenant.

En faisant allusion à cette question, je vous dirai que les directeurs, surtout le vice-président, l'honorable M. Drummond et l'honorable M. Abbott de même que l'assistant-gérant s'en sont occupés activement. Le gérant-général était in-

disposé alors; sans cela il se serait occupé de cette question avec ce tact et ce zèle qu'il déploie toujours dans l'administration de vos affaires. Somme toute, la loi telle qu'elle existe aujourd'hui est assez bonne, dans tous les cas. Quant à moi, je déclare que la Banque de Montréal exécutera loyalement le compromis de cinq pour cent qui doit être contribué par les différentes banques, avec la probabilité d'une contribution d'un pour cent, en une année quelconque, pour garantir la solvabilité des émissions de billets et les mettre au pair par tout le pays. Tout en agissant ainsi, je maintiens l'opinion que j'ai toujours eue que le meilleur système pour ce pays est celui qui a si bien réussi de l'autre côté de la frontière, c'est-à-dire que chaque banque devrait garantir sa propre circulation. Toutefois, cette loi sera en vigueur pendant dix ans et nous devons en tirer le meilleur parti possible. Le rapport fait allusion au nouvel édifice qui a été érigé dans la partie ouest de la ville. Le commerce se développe dans ce quartier, et jusqu'à présent il a eu des résultats très satisfaisants et l'établissement de cette succursale est très utile aux habitants de cette localité.

Maintenant, en jetant un coup d'œil en arrière sur les affaires générales de la banque, et en montant jusqu'à 1818, lorsque cette banque fut fondée, nous voyons qu'elle avait alors un capital courant de £87,500 ou \$350,000. Jusqu'à 1829, ce capital n'a pas dépassé £187,000 ou \$748,000. De 1831 à 1837 il fut de £250,000 ou \$1,000,000 et en 1855 il s'éleva à £1,000,000 ou \$4,000,000. En 1870, le capital était de \$6,000,000; la dernière augmentation eut lieu en 1873, où le capital s'éleva à \$12,000,000, ce qu'il est encore aujourd'hui.

Maintenant je crois qu'en étudiant quelque peu les grands changements survenus depuis 1818—72 ans—nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître les vastes progrès que ce pays a faits pendant cette période. Qui aurait cru alors que cette banque, avec de si modestes commencements atteindrait les proportions et gagnerait l'influence qu'elle possède aujourd'hui. Je crois que toutes les banques du Dominion admettront sans hésiter que la position occupée aujourd'hui par la banque de Montréal est un grand support pour elles. Au temps dont je parle nous n'avions pas avec l'Europe les communications rapides que nous avons aujourd'hui, mais il n'y avait nulle part dans le pays de communication par la vapeur. Au lieu de traverser l'Océan en six ou sept jours comme nous le faisons aujourd'hui, nous prenions plusieurs semaines, par conséquent le commerce n'avait aucun des avantages qu'il a aujourd'hui, grâce aux communications rapides avec l'Europe et les autres pays du monde. Je songeais en venant à cette assemblée, qu'il y a quelques années, pas très longtemps, pas même la moitié de la période écoulée depuis 1818, personne, dans ses rêves les plus étranges n'aurait pensé que nous étions pour avoir des communications à travers ce continent, avec le Japon, la Chine et l'Inde, et ce qui a été fait dans ces directions le sera très certainement pour l'Australie et les autres colonies du

sud. Nous avons aujourd'hui en cette ville Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught. Ils sont venus, non d'Angleterre par l'ancienne voie, à travers l'Atlantique, mais de l'Inde par la voie de la Chine et du Japon, jusqu'à Vancouver, et de là ont traversé le continent jusqu'à Montréal, réalisant ainsi le rêve de ceux qui, il y a des siècles, vinrent ici, espérant trouver une route pour la Chine à travers le Canada.

Cette banque a été fondée dans la même année où naquit notre Gracieuse Souveraine; et aujourd'hui, 72 ans après, deux membres de la famille Royale viennent ici le jour même de notre assemblée annuelle. J'ose croire que c'est de bon augure pour nous.

Leur séjour ici n'est accompagné d'aucune pompe, d'aucune démonstration brillante comme il arrive pour les voyageurs d'une famille royale.

Cette visite est faite dans le but d'étudier le pays, de savoir quelle est la nature de cette partie de l'empire britannique, afin de communiquer ces renseignements en Angleterre et en Europe et ces renseignements seront donnés avec autorité et influence. Nous devons considérer cet événement comme une bonne chose pour le Canada, à part la satisfaction que nous éprouvons d'avoir au milieu de nous des membres de la famille royale.

Les directeurs, sans aucun doute, comme par le passé, s'occuperont activement de l'administration des affaires de la banque et bien qu'il ne leur soit pas possible de prévoir ce que l'avenir nous réservera, je suis convaincu qu'ils s'efforceront toujours aux meilleurs moyens de maintenir la banque dans la haute position qu'elle s'est faite et qu'ils feront tout en leur pouvoir pour donner la plus grande somme possible de profits sans empiéter sur le capital ou le fonds de réserve.

Je n'ai rien à ajouter; le fait est que j'ai parlé plus longuement que je me proposais de le faire lorsque je me suis levé pour prendre la parole. Je demanderai maintenant au gérant-général de soumettre à l'assemblée le rapport qu'il a préparé.

DISCOURS DU GÉRANT-GÉNÉRAL.

Le gérant-général s'exprima ainsi: Vous remarquerez dans le rapport qui vous a été soumis qu'il y a eu une forte diminution depuis l'an passé dans le montant des dépôts, ceux qui portent intérêt et ceux qui ne portent pas intérêt. Les dépôts portant intérêt ont été réduits de \$18,843,931 à \$14,434,414, soit une réduction de \$4,409,517; de cette somme, \$3,700,000 représentaient un dépôt spécial du gouvernement fédéral. Les dépôts francs d'intérêt ont diminué de \$8,240,000 à \$6,700,000 soit une réduction de \$1,540,000; de cette somme, \$800,000 étaient de l'argent du gouvernement.

Pour faire face à ces retraits considérables de près de \$6,000,000 et pour pourvoir à l'achat de \$1,300,000 de garanties que nous tenons en Angleterre comme une réserve, nous avons été obligés de tirer dans une grande mesure sur nos fonds placés aux Etats Unis. De cette source nous avons pris environ \$6,800,000.

En maintes occasions on nous a taxés d'un manque de considération pour les intérêts canadiens pour avoir employé des fonds dans une aussi grande mesure hors du Canada. Ce que je viens de rapporter illustre mieux que toute autre chose la grande importance, non-seulement pour la banque, mais aussi pour la Puissance, et, en vérité, la nécessité absolue de tenir une somme d'argent con-

sidérable d'une façon qui la rende disponible à tout moment. Si l'argent avait été employé au Canada nous aurions été obligés, pour faire face aux grandes demandes qui nous étaient faites, de contracter des prêts et de serrer nos clients, à une époque où il nous était presque impérieusement commandé de les assister d'une main libérale.

Il n'est guère nécessaire de dire, ce que tous les hommes d'affaires doivent savoir, que l'année écoulée a été exceptionnellement sévère tant que pour les cultivateurs que pour les marchands. L'ouverture du printemps avait donné les plus brillantes promesses que l'automne, hélas n'a pas remplies. Excepté dans les provinces maritimes, la récolte a été un désappointement; la collection a été nécessairement pauvre (particulièrement dans le Nord-Ouest), les petites faillites ont été nombreuses, plusieurs de nos clients ont éprouvé des pertes sérieuses et il a été nécessaire de renouveler des billets pour une somme considérable. Il nous était impossible en conséquence de réduire nos prêts commerciaux sans causer de grands inconvénients et vraisemblablement causer des torts sérieux à ceux qui comptaient sur nous. Il nous a été possible cependant de prêter tout l'aide nécessaire et de nous rendre aux demandes raisonnables sans trop serrer nos clients.

Nous avons cru judicieux d'acheter un certain nombre de bons auxquels il est fait allusion dans l'état général, et que nous avons tenus à notre bureau à Londres, comme une réserve à être employée en cas de nécessité seulement. Ils rapportent un taux d'intérêt assez mince comme placement, mais ils sont tous de première classe et peuvent être disponibles à une minute d'avis. La nécessité ne s'en présentera vraisemblablement que dans le cas où l'état des affaires au Canada rendrait difficile ou peu judicieux, soit de vendre une classe quelconque de garanties ou d'emprunter dessus. Comme vous le savez, le marché au Canada est limité et il serait difficile pour aucune banque de négocier un montant considérable à court avis: Ce qui serait difficile pour une autre banque serait impossible pour la banque de Montréal.

Il n'y a pas d'autre point d'importance spéciale dans l'état général.

LE NOUVEL ACTE DES BANQUES.

Pendant la dernière session, un nouvel acte concernant les banques a reçu l'assentiment du parlement et entrera en opération à l'expiration de celui qui existe aujourd'hui, en juillet 1891. Les principaux traits du nouvel acte sont la garantie additionnelle donnée à la circulation et l'obligation pour les banques de publier les balances non réclamées. Quant à la première, ce ne sera apprendre rien de neuf à beaucoup de nos actionnaires de leur dire qu'elle n'a pas notre entière approbation. La banque de Montréal a toujours reconnu le droit du gouvernement de demander en échange du seul privilège à peu près concédé aux banques—celui d'émettre le papier monnaie du pays—la garantie convenable de ce papier; et cette banque a toujours été prête à garantir ses propres émissions dans toute la mesure possible; mais nous nous sommes objectés à devoir contribuer à la garantie des émissions d'autres banques sur les actions desquelles nous n'avons aucun contrôle.

Le nouveau plan, j'ose le dire, comporte une contribution de 5 pour cent de chaque banque à un fonds général qui sera appliqué au rachat de la circulation

de toute banque en faillite. Au cas où l'actif d'une banque en faillite ne réaliserait pas assez pour payer la circulation et remettre le fonds à son montant primitif de 5 pour cent sur la circulation totale de la Puissance, les banques seront appelées à contribuer davantage; mais dans aucun cas elles ne devront être taxées pour plus que 1 pour cent sur leur circulation de chaque année. Sans l'approuver, nous y avons consenti, comme un compromis du plan primitif proposé par le gouvernement, qui aurait pu nous entraîner, étant donné certaines circonstances, dans des obligations limitées seulement par la circulation totale des banques canadiennes et notre propre habileté à payer.

Quant à l'obligation de publier les balances non réclamées pour cinq ans tout ce qu'on en peut dire c'est qu'elle entraînera beaucoup d'ouvrage en comptabilité et qu'elle produira peu ou point de profit à qui que ce soit, avec la possibilité de dommages et d'injustices en certains cas.

À part ces deux points, dont un est entièrement personnel à la banque de Montréal, puisque nous avons été seuls à protester contre celui-ci, et l'autre est une affaire d'une portée restreinte, il y a lieu de féliciter le ministre des finances, pour avoir donné au pays un acte qui sera accueilli comme un grand pas et une amélioration marquante sur les lois antérieures en matière de banque et donnera, sans aucun doute, satisfaction à tous ceux qui seront soumis à son opération.

Les autres changements à l'acte des banques peuvent se résumer comme suit:

Aucune banque ne pourra désormais commencer des affaires à moins d'avoir payé d'abord \$250,000 au receveur-général, le but de cette mesure étant d'empêcher une nouvelle banque de lancer ses obligations avant que des fonds aient été fournis réellement.

Sous l'ancienne loi il était très possible pour une banque de commencer ses affaires sur des billets donnés par les actionnaires, sans posséder de fonds réel.

Les procurations doivent être renouvelées tous les deux ans, au lieu de trois et elles doivent être produites et enregistrées trente jours avant l'assemblée. Pour ce qui regarde la qualification, les directeurs doivent avoir payé complètement leurs actions.

Il était nécessaire autrefois que tous les directeurs fussent sujets de Sa Majesté; aujourd'hui, il suffit de la majorité.

Le capital-action peut être augmenté ou réduit par le règlement passé à une assemblée des actionnaires et approuvé par le bureau de direction. Les primes sur le nouveau capital émis ne doivent pas excéder le pourcentage que le fonds de réserve porte au capital payé.

Des restrictions ont été faites pour les ventes de spéculation des stocks de banques.

Aucune banque ne peut hypothéquer sa circulation, et personne ne peut faire d'avance sur cette circulation les pénalités sont très sévères à ce sujet. En cas de faillite le droit du gouvernement fédéral vient après la circulation, puis le droit du gouvernement provincial et enfin des dépositaires ordinaires. Toutes les banques sont requises de faire des arrangements permettant à leurs billets de passer au pair dans tout le Dominion.

Une clause a été insérée décrétant qu'aucun billet qui sera déchiré ou défil-

guré ne sera mis en circulation. C'est une mauvaise clause qui ne paraît avoir été insérée que dans l'intérêt des fabricants de papier ou des graveurs.

Les pouvoirs de prêter accordés aux banques dépassent ceux accordés par la loi existante. Un reçu d'entrepôt d'après le nouvel Acte se borne entièrement aux reçus émis par les propriétaires d'entrepôts sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas. Les personnes qui ont des marchandises ne peuvent émettre un reçu, comme elles le faisaient en vertu de l'ancienne loi, mais une banque est autorisée à prêter directement à certaines personnes spécifiées, en vertu d'un simple document transportant les marchandises à la banque.

Dans le cas de faillite, avant de distribuer le passif aux actionnaires, une somme suffisante doit être déposée au département des finances pour pouvoir au paiement des balances des déposants non réclamés et à la circulation courante, ce qui est une législation sage et juste. Autrefois, ces comptes, après un certain délai, étaient absorbés par les actionnaires.

La responsabilité des actionnaires qui ont vendu et transporté leurs actions, ne cessera que soixante jours après la suspension, au lieu de trente jours, comme aujourd'hui.

La formule du rapport à être transmis au gouvernement a été abrégée et simplifiée sans que les renseignements qu'il contiendra en souffrent aucunement.

Je n'ai point l'intention de vous retenir en faisant une revue générale des opérations commerciales de l'année écoulée. Cela a été fait déjà et sera fait de nouveau par d'autres; je n'essaierai point, non plus, de prédire le résultat des opérations financières à l'avenir. Les hommes d'affaires savent que vu que la récolte a manqué, les paiements se sont effectués lentement, que le commerce a été languissant et qu'il y a eu plusieurs petites faillites.

Il est à espérer que les choses s'amélioreront pour nous cette année autrement les conséquences pourraient être sérieuses.

Le président proposa alors, appuyé par le vice-président:

Que le rapport des directeurs qui vient d'être lu, soit adopté et imprimé pour être distribué aux actionnaires.

L'honorable sénateur Drummond.— Je seconde cette motion avec plaisir.

Le président.—Si quelques autres de ces messieurs désirent faire quelques observations touchant le rapport, nous serons heureux de les entendre.

M. John Morrison fit quelques remarques et M. John Crawford dit qu'il y avait une ou deux choses dans le rapport sur lesquelles il voulait se renseigner. D'abord il appert dans le rapport que les recettes de la banque sont au-dessous de la moyenne. Si les \$200,000 auxquelles a fait allusion le président avaient été déduites des recettes nettes, elles n'auraient été que d'un rien en dessous du chiffre minimum. Il peut comprendre cependant que le résultat aurait été le même, en déduisant les \$200,000 du montant des profits et pertes, diminuant le total d'environ \$20,000.

M. Crawford ajouta, que, après avoir considéré la période d'épreuve qu'il venait de passer, il était prêt à admettre que les actionnaires avaient d'abondantes raisons d'être reconnaissants et satisfaits. Parlant de l'acte des banques, il fit allusion à l'amendement de l'hono-

rable M. Blake demandant la publication des pertes brutes et aussi du montant placé au crédit du compte des dépenses. Lorsque M. Blake, toujours éloquent et logique, excellait à démontrer l'importance et l'utilité de cet amendement et obtenait comme résultat le concours unanime de la chambre d'assemblée, notre digne président Sir Donald Smith, se sentit irrésistiblement emporté par une inspiration spontanée du moment, et se levait dans un mouvement juvénile, annonça qu'il donnait son concours à cette mesure. Mais les gérants de banque étaient si vexés de l'innovation radicale qu'ils firent des efforts, que les gérants de banques seuls connaissent, pour renverser le vote populaire de la chambre basse par un appel au Sénat.

Ce ne fut pas non plus sans succès. Si l'amendement de M. Blake dût avoir une très grande portée ou, en constituant une attaque sur nos libertés, ajouta M. Crawford, je dirais "Honneur à la chambre des lords pour avoir défendu la place." Mais comme c'est le contraire qui est le cas, je demanderai si la mesure était suffisamment agressive pour motiver le sénat à renverser cette décision, et si en le faisant, il a fortifié l'action des banques sur le pays et ajouté à sa propre dignité. J'irai jusqu'à dire que s'il y avait plus de législation de ce caractère, le pays se trouverait chargé du devoir de régler une question très significative qui a déjà été très souvent discutée sur les deux hémisphères. Toutefois, laissant cette décision à la postérité, j'affirme qu'un triomphe moral remporté à la chambre basse ne peut pas être annulé par aucun acte de la législature ni même par la chambre des lords. Le présent acte, dans une de ses clauses décrète que les banques devront publier les montants dûs, en souffrance, etc. Cette clause n'a rencontré aucune opposition, et sa disposition n'a pas soulevé de protestation au dehors, mais je crois que c'était autant un épouvantail que la clause des pertes brutes. Je vois qu'il y a \$200,000 pour rabais sur l'escompte, je désire savoir si oui ou non une somme a été affectée pour l'intérêt accru sur les dépôts.

Le gérant-général.—On fait toujours cela.

Le président.—Je désire faire remarquer que M. Crawford a donné sans intention, une interprétation quelque peu erronée aux paroles que j'ai prononcées dans une certaine occasion à la chambre des Communes. J'ai dit que dans mon opinion il aurait mieux valu que les choses restassent comme elles étaient auparavant, mais comme la question n'avait pas de conséquence très grave et que les opinions étaient bien partagées à son sujet, j'étais quelque peu indifférent à la nature de mes devoirs.

L'opinion générale quant à l'intérêt de tout le commerce de banque, était que ce pourrait être un danger.

La motion pour accepter le rapport a été adoptée à l'unanimité.

REMERCIEMENTS AU PRÉSIDENT ET AUX DIRECTEURS

M. J. H. R. Molson, proposa: Que l'assemblée présente des remerciements au président, au vice-président et aux directeurs pour l'attention qu'ils ont apportée aux intérêts de la banque. M. Molson ajouta: Je ne vois pas la nécessité d'expliquer davantage cette motion, tous ceux qui y sont concernés étant très bien connus.

M. James O'Brien seconda la motion qui a été adoptée à l'unanimité.

Le président répondit en ces termes: je vous remercie sincèrement au nom de mes collègues et en mon nom, pour la confiance que vous avez placée en nous. Je désire répéter encore une fois que vos directeurs.—j'ai déjà mentionné mon honorable ami, le vice-président, et l'honorable M. Abbott, qui ont travaillé pour les intérêts de la banque à propos de la charte pour l'année prochaine—que tous vos directeurs dis-je, ont fait tous leurs efforts pour favoriser vos intérêts, et je n'ai aucun doute que le nouveau bureau de directeurs qu'il vous plaira de choisir continuera à avancer les intérêts de la banque en autant que la chose sera possible. Je vous remercie, mesieurs.

REMERCIEMENTS AU GÉRANT-GÉNÉRAL ET AUX AUTRES OFFICIERS

M. Gilbert Scott proposa: Que cette assemblée vote des remerciements au gérant-général, à l'inspecteur, aux gérants et autres officiers de cette banque pour les services rendus pendant l'année écoulée.

M. Scott ajouta: Il n'est pas nécessaire pour moi d'en dire d'avantage touchant ces messieurs parce que, dans les circonstances ils ont rempli leur devoir aussi bien que possible.

M. A. T. Paterson seconda la motion qui a été adoptée à l'unanimité.

M. W. J. Buchanan, le gérant-général, remercia en quelques mots.

M. Hector Mackenzie proposa en suite: Que le scrutin pour l'élection des directeurs soit maintenant tenu ouvert jusqu'à 3 heures, à moins qu'il ne s'écoule 15 minutes pendant lesquelles aucun vote ne serait donné, alors le scrutin serait déclaré clos; et que jusqu'à ce temps, et pour cette fin seulement, l'assemblée soit continuée.

M. William Herring, de Québec, seconda la motion qui est adoptée à l'unanimité.

Sur une motion de M. John Morrison, M. John Crawford prit le fauteuil et M. Morrison proposa:

Que cette assemblée vote des remerciements à notre estimé président pour avoir conduit les débats de cette assemblée.

M. Crawford en soumettant cette motion à l'assemblée, adressa un compliment flatteur au président et au bureau des directeurs, en disant que, s'il n'en dépendait que de lui, il ne ferait pas un seul changement dans la composition du bureau actuel. Il remercia aussi le gérant-général pour sa courtoisie.

La motion ayant été adoptée, sir Donald Smith remercia pour les éloges qui lui avaient été adressés.

L'assemblée s'ajourna alors quelque temps.

Les messieurs suivants ont été ensuite déclarés dûment élus directeurs par les scrutateurs:

L'honorable J. J. C. ABBOTT,
L'honorable GEO. A. DRUMMOND,
E. B. GREENSHIELDS,
HUGH McLENNAN,
W. C. McDONALD,
A. T. PATERSON,
Sir DONALD A. SMITH, K.C.M.G.
GILBERT SCOTT,
CHARLES S. WATSON.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Marie Raymond, épouse de M. Gilbert Magnan, de Sorel.
Dame Marie Olympe Daoust, épouse de Louis Dépocas, de Valleyfield.

CURATEURS

Dans l'affaire de M. Louis Pelchat, de St-Valier, premier et dernier dividende payable à partir du 7 Juin 1890.

Dans l'affaire de William Stanley, de Québec, premier et dernier dividende payable à partir du 14 juin 1890.

Dans l'affaire de L. A. Bergevin, de Québec, deuxième et dernier dividende payable à partir du 7 juin 1890.

Dans l'affaire de L. N. Boisclair, dividende payable à partir du 16 juin 1890, Jos. Beaudry, curateur.

Dans l'affaire de J. Émile Caron, nouveautés, Québec, premier et dernier dividende payable le 14 juin 1890.

Dans l'affaire de Ludger Gamache, premier et dernier dividende payable à partir du 14 juin 1890.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. Oscar Beauchamp.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de Chs. Beaulieu, de Québec.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de Wm Bouchard, de Chicoutimi.

M. Auguste Quesnel a été nommé curateur à la faillite de G. Lachaine & Cie.

M. C. A. Sylvestre, de Nicolet, a été nommé curateur à la faillite de MM. Beauchemin & frère, de Nicolet.

Arthur W. Wilks, de Montréal, a été nommé curateur à la faillite de M. Hyman Bercovitch.

M. P. Langlais a été nommé curateur à la faillite de M. Pierre Plourde, sellier, de Québec.

MM. C. Millier et Jos. J. Griffith ont été nommés curateurs à la faillite de MM. E. Beaulieu & Cie.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. Maurice Bernard, de St-Germain de Grantham.

FAILLITES

Ceux de nos abonnés qui désireraient avoir des informations précises sur les causes de faillite, les principaux créanciers, la perspective de dividendes et le caractère d'un commerçant en faillite, pourront s'adresser à MM. Chaput Frères, agence commerciale, 10 Place d'Armes, Montréal.

Montréal.—Cléophas M. Lavigne, épicière, de Montréal, a fait cession à la demande de M. Chas. Langlois. Passif environ \$10,000. Assemblée des créanciers le 10 juin.

Weels L. Lee, marchand de bois et de charbon, a fait cession de ses biens à la demande de La Banque Nationale. Passif environ \$4,200. Assemblée des créanciers le 14 juin.

John C. Lawrence, libraire, a fait cession à la demande de John Caldwell. Passif environ \$2,200. Assemblée des créanciers le 14 juin. St-Dominique, Bagot.—Victor Vachon, magasin général, a fait cession de ses biens.

UN HOMME POSÉ, bien au fait de la comptabilité, mensuration et cubage, demande un emploi.

S'adresser

Bureau du Prix-Courant.

Pour vendre vos Propriétés

Annoncez-les dans

LE PRIX COURANT

B. Hutchins - Téléphone 2486 - J. W. Forbes
B. HUTCHINS & CIE
 Agents d'Immeubles, de Location et de
 Finances.
 Chambre 201, 1er Etage.
BATISSE "NEW YORK LIFE"
 Square Place d'Armes - Montreal
 Négociations d'Actions, Débitures et
 Prêts d'Argent.

Important aux Contracteurs

C.R. Hardy & Cie

Protection contre les poursuites en loi pour dommages

Agents Financiers
 Immeubles, Assurance et Finance.
ARGENT-PRÊTÉ.

NOTAIRES
HETU & HETU
 NOTAIRES
 30, RUE SAINT-JACQUES.
 Téléphone No 1014.

de la part des ouvriers blessés en services.
PRIMES MINIMES. Informations Gratis.
 S'adresser à SELBY & ROLLAND, 162 rue St-Jacques, Montréal.
 Gérants Provinciaux: "La Compagnie contre les Accidents des
 Manufacturiers."

Chambre 49, Bâtisse "Imperial"
 Place d'Armes, Montréal
 Téléphone Bell 2569.

LS. N. DUMOUCHEL
 NOTAIRE
 Commissaire de la Cour Supérieure, etc.
 No. 44 ST VINCENT, MONTREAL

IMPERIAL

Fire Insurance Company of London

ENCANTEURS
R. K. THOMAS
 Agent d'Immeubles et de Placements
 30 RUE ST-JEAN.
 Bâtisse Waddell coin de la rue Notre-Dame
 TELEPHONE No. 609. MONTREAL

FONDÉE EN 1803
 Capital, en espèces, \$5,850,000
 Actif réel, au-dessus de 8,000,000
 DEPARTEMENT CANADIEN
 Bâtisses de la Compagnie, 107, RUE ST-JACQUES
 MONTREAL
 E. D. LACY, DIRECTEUR RÉSIDANT.

E. R. GAREAU
 AGENT D'IMMEUBLES ET
 PRETS D'ARGENT
 57, rue St. Gabriel
 OFFRE EN VENTE, propriétés de
 ville et de campagne.
 A LOUER, magasins et maisons
 privées.
 PRETS D'ARGENT sur première
 hypothèque à 5 1/2 %.
 LOUAGE DE MAISONS, attention
 particulière donnée à cette branche.
 COLLECTION DES LOYERS à un
 taux modéré.

AVOCATS
 Doherty & Doherty
 AVOCATS
 No. 13, RUE DE L'HOPITAL
 MONTREAL

Compagnie d'Assurance Royale
D'ANGLETERRE
 BUREAU PRINCIPAL AU CANADA - MONTREAL
 CAPITAL - \$10,000,000
 PLACEMENTS - \$29,000,000

CHARLES HOLLAND
 VENTE ET ACHAT
 DE
PROPRIETES
 SUR COMMISSION
 249, Rue St-Jacques

AVOCATS
 Doherty & Doherty
 AVOCATS
 No. 13, RUE DE L'HOPITAL
 MONTREAL

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement
 au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée
 La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au dessus du passif de toutes les Com-
 pagnies d'Assurances contre l'incendie du monde.
 WILLIAM TATLEY, Agent Principal et Gérant résidant.
 E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal

REVUE IMMOBILIERE
 Les ventes enrégistrées cette se-
 maine ne sont pas très nombreuses
 et si ce n'était la vente de la partie
 nord-ouest de la ferme Nolan à
 Mile-End, au prix de \$130,000, le
 total des ventes resterait au dessous
 du chiffre moyen.
 Les ventes de lots vacants ne
 sont pas plus actives.
 Voici le prix des lots à bâtir par pied:
 Ville:
 Rue Shaw..... 20c
 Jacques-Cartier..... 36c
 St Hubert..... 60c
 Shutter..... \$1.00
 Conway..... 28c
 Napoléon..... 4c

AVOCATS
 Girouard & de Lorimier
 AVOCATS
 30, rue St-Jacques, Montréal.
 Téléphone No. 137

LA ROYALE CANADIENNE
 Compagnie d'Assurance Maritime et contre
 l'Incendie.
 Président - ANDREW ROBERTSON, Ecuyer.
 Vice-Président - Hon. J. R. THIBAUDEAU.
 G. H. McHENRY, Gérant.

Voici les prix de vente par quartiers:
 Quartier Ste-Marie..... \$30840 60
 " St Jacques..... 6759 00
 " St Louis..... 8325 00
 " St-Laurent..... 20486 25
 " Centre.....
 " Est.....
 " Ouest.....
 " St-Antoine..... 7666 25
 " Ste-Anne..... 8390 00
 " St-Jean-Baptiste..... 24400 00
 " Hochelaga..... 19700 00
 " St-Gabriel..... 3364 00

AVOCAT
L. N. BERNARD
 DRUMMONDVILLE, P.Q.

"LA CANADIENNE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
 Un montant excédant les obligations de la Compagnie envers les assurés
 sera toujours déposé au crédit du Gouvernement.

VENTE A SACRIFICE
 pour 2 mois
 d'Ouvertures de Seconde Main
 de toutes sortes, et de
BOIS DE CONSTRUCTION
 de toutes espèces, au
CLOS de A. RENAULD
 184, RUE PANET

Bureaux: 114, rue St-Jacques, BUREAU DE POSTE
 MONTREAL
 Conseil d'Administration: L'Hon. J. G. Laviolette, Président; F. X. Moisan, Négoc-
 ciant, Vice-Président; Hon. J. E. Robidoux, Secrétaire-Provincial; A. S. Ham-
 lin, Echevin, vice-président Banque Jacques Cartier; Hon. G. Bresse, M.C.L.,
 Québec; Dr J. G. Laviolette, pharmacien; J. Ls. Michaud, Secrétaire.
 P. GARON, Gérant.

Ce sacrifice est à l'occasion du Deplace-
 ment du Clos, lequel sera transporté au coin
 de Rues Panet et Rose, vers le 1er Mai.
 N. B. - Grand choix de moulures, cadres,
 plinthes, ouvertures et tous autres matériaux
 pour construction.

ARGENT A PRETER
 en tout temps, sur propriété de cité de pre-
 mière classe. Intérêt pu élevé et condi-
 tions très faciles pour remboursement.
Sun Life Assurance Company
OF CANADA.
 R. MACAULAY, Directeur-Gérant,
 164 rue St-Jacques, Montréal.

Banque d'Hochelaga
 Capital versé \$710,100
 Réserve 125,000
 F. X. St Charles, président.
 M. Laurent, vice-président.
 R. Bickerdike, Chas. Chaput et J. D. Rolland
 Directeurs.
 M. J. A. Prendergast, caissier.
 Bureau Principal MONTREAL
 Succursales Gérants:
 Trois-Rivières H. N. Boire
 Joliette J. H. Ostigny
 Sorel A. A. Larocque
 Valleyfield S. Fortier
 Abattoirs de l'Est
 Vankleek Hill, Ont. Wm. Ferguson
 Correspondants:
 Londres, Ang., The Clydesdale Bank, limited
 Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
 New-York, The National Park Bank.
 Boston, The Maverick National Bank.
 Collections dans tout le Canada aux taux
 les plus bas.
 Emet des crédits commerciaux et des let-
 tres circulaires pour les voyageurs, payables
 dans toutes les parties du monde.

Maisonneuve.....
 Côte Ste-Marie.....
 Côte St-Louis..... 1100 00
 Mile-End..... 130000 00
 Ste-Cunégonde..... 16032 00
 St-Henri..... 669 00
 Côte St Paul.....
 Côte St Antoine..... 2900 00
 Notre-Dame de Grâces (Mon-
 treal Junction)..... 10797 40
 Outremont.....
 Semaine précédente..... 215517 82

LA CIE D'ASSURANCE
PHOENIX
 De HARTFORD, Conn.
 Etablie en 1851
 Capital comptant..... \$2,000,000
 Actif..... 5,305,000
 Succursale au Canada
 BUREAU PRINCIPAL:
 114, Rue St-Jacques, Montreal
 GERALD A. HART, Gérant Général

J. Cradock Simpson & Cie

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE — Résidences de 1re classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER — Maisons meublées; maisons non-meublées et magasins.

FONT DES PRETS sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT les risques de tout genre dans des Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIÉTÉS pour les propriétaires ou Fidei Commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN tous les quinze jours, le MERCREDI.

Batisses de l'Assurance la Citoyenne

181, Rue St-Jacques - - Montreal

Ventes antérieures.....3901162 91

Depuis le 1er janvier..... 4307110 23

Semaine correspondante 1889 \$149970 20

Semaine correspondante 1888 62268 00

A la même date 1889.....\$3995509 74

A la même date 1888.....3341964 19

Les prêts hypothécaires enregistrés cette semaine sont peut nombreux, et, sauf un prêt de \$20,000 à 5 p.c. peu importants. A part ce dernier, il n'y a qu'un petit prêt de \$2,000 à 5 p.c. les autres portent tous de 6 à 8 p.c. Il y en a même un à 1 p.c. par mois.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêt..... \$60000

Cies d'assurances..... 2000

Autres corporations..... 10000

Successions..... 10250

Particuliers..... 28955

Total..... \$ 57205

Semaine précédente..... 112750

Semaines antérieures..... 1921516

Depuis le 1er janvier..... \$2091471

Semaine corr. 1889..... \$94698

do 1888..... 32180

A la même date, 1889..... \$1815720

do 1888..... 1855520

VENTES ENREGISTRÉES

Pendant la semaine terminée le 31 mai 1890.

MONTRÉAL-EST

Quartier Ste-Marie

Rue Maisonneuve—Lot No. 673 quartier Ste Marie, terrain mesurant 40 x 113, avec maison en bois et brique, Nos 140-142 rue Maisonneuve; vendu par Joseph Reber à François L. Faure, prix \$3100.

Rue Gain—Lot No 213, quartier Ste Marie, terrain mesurant 77.2 x 76, maison en bois, No 31 rue Gain vendu par The Montreal Loan & Mortgage Co. à Catherine Morton, veuve, S. McNaughton, prix \$1000.

Rue Gain—Lot No 213, quartier Ste Marie, terrain mesurant 77.2 x 76, avec maison en bois No 31 rue Gain; vendu par Catherine Morton, vve S. McNaughton, à Edmond Labrecque, prix \$2240.60.

Rue Ontario — P. N. E. Lot No 1101-33, quartier Ste Marie, terrain mesurant 24 x 79, avec maison, Nos 1007-1009; vendu par Louis Audet dit Lapointe et Al., à Louis Audet dit Lapointe, père, prix \$3800.

Rue Josaphat—Lots Nos 638-16-22, P. de 640, 642, 643, 638-17-18 et la P.S.O. de 639, quartier Ste-Marie, terrain mesurant environ 100 x 75 avec maison ruelle Josaphat; vendu par Jos. Lamarche & Al., à Azarie Lamarche, prix \$1,500.

Rue Visitation.—P. du lot 1117,

quartier Ste Marie, terrain mesurant 72 x 69 avec maison, rue Victoria Nos 363 à 369; vendu par Otto E. Smieder à Delphis Boucher, prix \$4,900.

Coin des rues Champlain et Ste Rose—Lot 422 et 425 quartier Ste Marie, terrains mesurant l'un 31 x 103 et de l'autre 32 x 103 avec maison Nos 77 à 83 rue Champlain; vendu par George Joseph Neville à Julien Gervais, prix \$5,250.

Rue Ontario—Partie N. E. lot 1101-33 quartier Ste Marie, terrain mesurant 24 x 79 avec maison Nos 1007 et 1009 rue Ontario; vendu par M. Lse Audette dit Lapointe à Louis Audette dit Lapointe, prix \$1,000.

Rue Ontario—Partie N. E. lot 1101-33, quartier Ste Marie, terrain mesurant 24 x 79 avec maison rue Ontario Nos 1007 et 1009; vendu par Herminie Audet dit Lapointe épouse de J. A. Bacon à Louis Audette dit Lapointe, prix \$1,000.

Rue Shaw—Lot 537 quartier Ste Marie, terrain mesurant 50 x 54 vacant; vendu par Rvd. Robert Lindsay à F. Mailhot, prix \$500.

Chemin Papineau—Lot 225 quartier Ste Marie, terrain mesurant 60 x 115 maison Nos 65, 67 carré Papineau et Nos 59, 63 Chemin Papineau; vendu par John Beel à James Mullaky, prix \$6,750.

Quartier St. Jacques.

Rue St-Hubert. — Lot 1194-11, quartier St Jacques terrain mesurant 24 x 84.8 avec écurie; vendu par Napoléon Laporte à Pierre Edouard Maurice, prix \$1,200.

Rue Dorchester.—P. du lot 415, quartier St Jacques, terrain mesurant 22.2 x 86, avec maison, rue Dorchester No. 368; vendu par Marguerite Houde, veuve E. Létang à D. C. Brosseau, prix \$5,000.

Rue Jacques Cartier.—Lot 1188-1, quartier St Jacques, terrain mesurant 1547 pieds de superficie, vacant; vedu par Jos. Duhamel. Ecr. à Michel Gauvin, prix \$559.

Quartier St-Louis

Rue Sanguinet. — Lot 903-242, quartier St Louis, terrain mesurant 20 x 72, avec maison, rue Sanguinet No 554; vendu par David Latour, père à David Latour, fils, prix \$500.

Avenue Laval.—Lots 902 9 et 10, quartier St-Louis, terrain mesurant 48 x 72 avec maison neuve; vendu par l'Hon. J. R. Thibeau-deau à Charles Berger, prix \$7825.

Quartier St-Laurent

Rue Anderson.—Lot 677 quartier St Laurent, terrain mesurant 38 x 49 avec maison rue Anderson Nos 12, 14; vendu par Nicholas Kearns à Michael Guerin prix \$3,850.

Rue St Laurent.—Lot 110-1 quartier St Laurent, terrain mesurant

54.9 en front et 58.3 en arrière x 98.6 avec maison neuve; vendu par Thomas S. Vipond à Joseph Brown prix \$6,386.25.

Rue Bleury. — P. N. E. lot 47 quartier St Laurent terrain mesurant 98 en front 110 x 48 en arrière avec maison No 149 rue Bleury; vendu par John Magor et al à Wm. Fatley prix \$10,250.

MONTRÉAL-OUEST

Quartier St-Antoine.

Rue Shuter.—Lot 1822-22 quartier St Antoine, terrain mesurant 21.6 x 79 vacant; vendu par "Land et Loan Coy" à James George Kennedy prix \$1,666.25.

Rue Durocher.—Lot 1841 Partie N. O. B quartier St Antoine terrain mesurant 30 en front et 29 x 121 en arrière; vendu par P. Murphy à Karl Weber prix \$2,600.

Rue St Jacques.—Lot 593-9 quartier St Antoine terrain mesurant 22.6 x 75 avec maison en bois et brique; vendu par Charles Dubé à Richard Ithel Wynnes prix \$3,400.

VENTES PAR LE SHERIF.

Pour la semaine prochaine.

Monette vs Major,

St-Polycarpe.

Partie des lots 341 et 307 du cadastre de la paroisse de St Polycarpe; terrain mesurant 52 x 116 avec maison en bois, etc.

Vendu à la porte de l'église de St-Polycarpe le 13 juin à 10. heures a. m.

Perrault vs. Viger,

Longueuil.

Rue Ste Caroline.—Partie du lot 305 du cadastre, terrain mesurant 90 x 140 avec maison en bois et hangar.

Vente à la porte de l'église de Longueuil, le 9 juin à 10 heures, a. m.

A vendre à bon marché ou à échanger

pour propriété de ville, une magnifique propriété à St-Jérôme, connu sous le nom d'Hotel Barcelo. Il y a un marché avantageux à faire, pour quiconque désirerait ouvrir un magasin ou tenir hôtel.

S'adresser à M. THIBODEAU, 1203, rue Ste Catherine, Montréal.

La Banque Jacques-Cartier

Dividende No. 49

Montréal, 23 avril 1890

AVIS est par le présent donné, qu'un dividende de trois et demi pour cent sur le capital versé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après LUNDI, le DEUX JUIN prochain. Les livres de transfert seront fermés du 19 au 31 mai, les deux jours inclus.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires, aura lieu au bureau de la Banque, Mercredi, le dix-huitième jour de Juin prochain, à 1 heure p.m.

Par ordre du bureau,

A. DEMARTIGNY,

Dir.-Gérant

PIERRE DIDIER ENTREPRENEUR MENUISIER

Arbitrages, Evaluations Agence d'Immeubles

BUREAU :

53 rue St-Jacques, Montréal.

PROPRIETES

A VENDRE

— PAR —

R.L. de Martigny

85 rue St-Jacques

Coin des rues Bleury et Lagauchetière, occupé par M. Elliott, épiciier. Terrain 3400 pieds et maison en pierre.

Coin des rues Lagauchetière et Gain, une maison neuve, magnifique place pour un boucher, et 3 logements, écurie, hangars. Terrain 25½ x 76.

Terrain rue Cadioux, près de la rue Sherbrooke, 12900 pieds faisant face sur deux rues, front 75 pieds, profondeur 172 avec une grande maison.

Coin des rues Sherbrooke et Cadioux deux grandes mai-on avec un terrain pour bâtir.

1,085 LOTS

dans la Ville de Maisonneuve, en face de la raffinerie de sucre "St. Lawrence," dans le faubourg de Montréal qui progresse le plus rapidement.

20 Lots à Outremont

aussi 50 maisons et logements dans la ville.

Nos 932 à 942 rue St-Dominique.—Une splendide propriété, consistant de 13 logements à 3 étages, lambrissés en brique, fondation en pierre, toit français, lot 90 x 90. A bas prix.

Nos 249, 251 et 253 rue Rivard—Quatre logements de 4 appartements, maison à 2 étages, bois et brique, fondation en pierre, avec 2 écuries, 2 greniers à foin, hangars et cours bien clôturées.

Nos 390 et 392 rue St Hypolite — Une maison lambrissée en brique, fondation en pierre, 4 logements, lot 40 x 90.

Nos 737 et 739 rue St Dominique—Une maison nouvellement bâtie, 3 logements bois et brique, fondation en pierre.

No 282 rue Iberville—Maison lambrissée en brique, 2 étages, 3 logements. Lot 30 x 100.

Nos 543 et 545 rue Rivard — Une maison lambrissée en brique nouvellement bâtie, fondation en pierre, 2 logements.

No 356 rue St Hypolite — Cottage en bois, nouvellement réparé.

Coin sud des rues Mignonne et Parthenais — Maison à 3 étages en bois et brique, fondation en pierre. Lot 20 x 66, avec ruelle.

Nos 1187 et 1189 rue St Laurent — Un lot de terre 45 x 90 pieds, avec bâtisses dessus érigées.

Nos 195 et 197 Avenue Laval — Une maison en brique et bois, fondation en pierre, 2 logements.

No 1208 rue St Laurent — Un magnifique lot 30 x 186, avec maison, boulangerie, étables, etc.

Avenue Mont Royal — Entre les propriétés Stuart et Cadioux, 3 lots 25 x 110 pieds.

Nos 46, 48, 50 et 50½, rue Mignonne — 2 maisons et 2 logements à 2 étages et allonge en bois et en brique, nouvellement bâties.

Nos 203, 205 et 207 rue Poupart — 4 logements, en bois et en brique, fondations en pierre, une bonne maison.

Nos 374 à 380 rue St Hypolite—Maison nouvellement bâtie, 4 logements à 2 étages, en brique et en bois, fondation en pierre.

A OUTREMONT — Plusieurs lots sur le chemin du Cimetière et le Chemin Ste Catherine.

NOS PRIX COURANTS

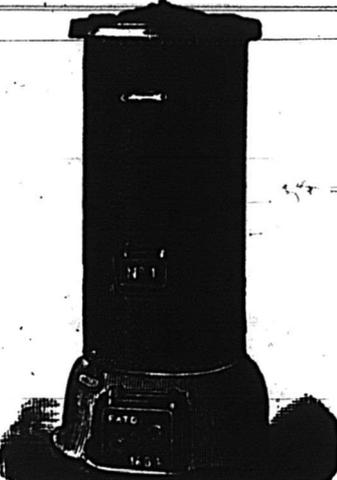
MÉTAL	\$ c.	\$ c.
Cuivre, Lingots.....par lb	0 14	0 16
" en feuille.....	0 25	0 26
Etain, lingots.....	0 24	0 25
" barres.....	0 20	0 27
Plomb :		
Saumons..... par lb	0 04	0 04
Barres.....	0 05	0 05
Feuilles.....	0 05	0 05
De chasse.....	0 08	0 00
Tuyau..... par 100 lbs	4 50	5 00
Zinc :		
Lingots, Spelter..... par lb	0 00	0 00
Feuilles, No. 8.....	0 00	0 00
Acier :		
A ressort..... par 100 lbs	3 00	3 25
A lisse.....	2 75	3 00
Américain.....	5 50	6 00
A bandage.....	3 00	3 25
A pince.....	3 25	3 50
Fondu..... par lb	0 12	0 13
Poule, ordinaire.....	0 00	0 07
De mécanicien.....	0 00	0 04
Forges :		
Siemens.....	24 00	25 00
Coltress.....	00 00	00 00
Calder.....	25 00	26 00
Langlois.....	27 50	00 00
Summerlee.....	25 00	26 00
Gartsherrick.....	25 00	00 00
Glangarnock.....	00 00	00 00
Carnbroe.....	23 00	24 00
Eglinton.....	21 50	22 00
Shotts.....	25 00	00 00
Fer en barres :		
Canadien..... par 100 lbs	2 50	2 65
Anglais.....	2 60	2 75
Affine.....	2 85	2 90
De Suède.....	4 50	5 00
De Norvège.....	4 50	5 00
Lowmoor.....	6 50	00 00
" 1/2 verge.....	0 09	0 10
Feuillard cercler p. 100 lbs	3 00	3 25
" Double.....	3 00	3 25
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE		
Fers à cheval :		
Ordinaires..... p. 100 lbs	3 65	3 75
En acier.....	0 00	0 00
Fers à repasser.....	3 25	3 40
Fiches : Coupées, toutes dimensions.....		
Pressées, do..... 100 lbs	3 15	3 75
" " " " " " " "	3 90	0 00
" " " " " " " "	3 90	0 00
" " " " " " " "	4 25	0 00
" " " " " " " "	4 50	0 00
" " " " " " " "	4 75	0 00
Fil de fer :		
Poli, de No. 0 à No. 8, par 100 lbs.	2 60	0 00
Brulé, pour tuyau, la lb.....	0.07	0.08
Galvanisée.....	3 35	0 00
Huilé et brûlé.....	2 70	0 00
Fil de laiton, à collets... p. lb		
Fontes Mallables.....	0 09	0 10
Enclumes.....	0 10	0 11
Charnières :		
T. et " Strap"..... p.	0 5	0 05
" Straps" et Gonds filetés.....	0 04	0 05
Clous, etc.		
Clous coupés à chaud :		
De 3 à 6 pcs., p. 100 lbs.	2.75	
" 2 1/2 à 2 1/2 " " "	3.00	
" 2 à 2 1/2 " " "	3.35	
" 1 1/2 à 1 1/2 " " "	3.35	
" 1 1/2 pouce " " "	3.75	
Clous coupés à froid :		
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs., p. 100 lbs.	3.25	
" 1 1/2 pouce " " "	3.75	
Clous à finir par 100 lbs :		
1 pouce.....	6.70	
1 1/2 " " " " "	5.00	
1 1/2 " " " " "	4.25	
1 1/2 " " " " "	4.25	
2 et 2 1/2 " " " " "	4.00	
2 1/2 à 2 1/2 " " " " "	3.75	
3 à 6 " " " " "	3.50	
Clous à rivet par 100 livres :		
1/2 pouce.....	5.15	
1 " " " " "	4.75	
1 1/2 " " " " "	4.45	
Clous à rivet par 100 livres :		
1 pouce.....	6.70	
1 1/2 " " " " "	5.00	
1 1/2 " " " " "	4.25	
2 1/2 " " " " "	4.00	
2 1/2 à 3 " " " " "	3.75	
3 à 6 " " " " "	3.75	
3 à 6 " " " " "	3.50	
Clous d'acier..... 10c en sus		
Clous galvanisés, par 100 lbs.....	\$10.00	
Clou à ardoise.....	5 00	
Clou à cheval, No. 7.....	3 00	
" " " " " " " "	2 88	
" " " " " " " "	2 75	
Fûtes et Coussinets :		
liste.....	Escompte. 30 pour cent	
Tarands-mères, (Taper taps)	Escompte, 30 " "	

Jimes, râpes et tiers-points :	
1ère qualité, escompte.....	50
2me qualité, " " " "	50
Mèches de tarière, escompte.....	50
Tarières.	
Vis, à bois, escompte.....	47 1/2
Boulons à voiture, esc.....	55
Boulons à bandage.....	50
Boulons à lisses.....	65
TÔLE	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lb..	3.25 à 0.60
" " " " " " " "	3.25 à 0.00
" " " " " " " "	3.25 à 0.00
" " " " " " " "	3.50 à 0.00
Galvanisée Morewood.....	0.06 1/2 à 0.07 1/2
" " " " " " " "	0.06 à 0.06 1/2
Etainée, No 24, 72x30 " " "	0.08 1/2
" " " " " " " "	0.08 1/2
" " " " " " " "	0.08 1/2
Russie, Nos 8, 9 et 10, p. lb.....	0.12
Canada, par boîte.....	3.00
FERBLANC	
Coke I C par boîte.....	4.25
Charbon de bois I C p. boîte.....	4.75
" " " " " " " "	5.75
Pour chaque X additionnel extra	1.00
Charbon de bois D C.....	6 50
Charbon de bois I C Bradley. 6 25 à 6 50	
Ferblanc terne.....	8 25 à 8 50
TUYAUX.	
Tuyaux en grès :	
1/2 pouce par longueur de 3 pieds	0 45
3 " " " " " "	0 6
9 " " " " " "	0 90
12 " " " " " "	1 25
15 " " " " " "	2 16
18 " " " " " "	2 70
Coudes ronds :	
4 pouces chacun.....	0 75
6 " " " " " "	1 00
9 " " " " " "	1 75
12 " " " " " "	2 50
Tuyaux de réduction :	
6 x 4 pouces chacun.....	1 40
9 x 6 " " " " " "	1 90
12 x 9 " " " " " "	2 75
Connection simple carrée ou fausse équerre :	
4 x 4 pouce chacun.....	0 90
6 x 4 " " " " " "	1 50
6 x 6 " " " " " "	1 50
9 x 6 " " " " " "	2 10
9 x 9 " " " " " "	2 10
12 x 9 " " " " " "	3 00
12 x 12 " " " " " "	3 00
Connection double, carrée ou fausse équerre :	
4 x 4 pouces chacun.....	1 40
6 x 4 " " " " " "	1 90
6 x 6 " " " " " "	1 90
9 x 6 " " " " " "	2 75
9 x 9 " " " " " "	2 75
12 x 9 " " " " " "	4 00
12 x 12 " " " " " "	4 00
Syphon.	
4 pouces.....	1 40
6 " " " " " "	1 90
9 " " " " " "	2 75
12 " " " " " "	4 00
Tuyaux à cheminée.	
9 pouces, par pied.....	0 25
12 " " " " " "	0 40
Ciments.	
Ciment de Portland.....	2 75
" Romain.....	2 75
" de Québec.....	1 50
Plâtre calciné.....	1 80
PLÂTRE POUR LA TERRE	
Plâtre par 5 brls..... p. brl	1 10
" " " " " " " "	1 05
" " " " " " " "	1 00
BRIQUES	
De Montréal.....	\$8.00 à 10.00
Du Bord de l'eau.....	6.00 à 7.00
Réfractaires.....	22.50 à 23.00
PEINTURES	
Blanc de plomb pur, par baril de	
25 à 100 lbs.....	6.25 à 7.00
" No 1.....	6.00 à 6.50
" " 2.....	5.50 à 5.80
" " 3.....	4.00 à 4.50
Blanc de plomb sec.....	5.75 à 6.00
Rouge de Paris (Red Lead).....	5.00
Rouge de Venise (Anglais).....	1.75
Ocre jaune.....	1.50
Ocre rouge.....	1.50
Blanc de Céruse.....	0.60
Huile de lin crue.....	0.67 à 0.59
" " bouillie.....	3.70 à 0.72
Ess. de Térébenthine.....	0.58 à 0.60
Mastic par 100 lbs.....	2.00 à 2.50
Papier gouffonné.....	1.50 à 1.60
VERRES À VITRES	
United - 14 à 25.....	1.50 à 1.60 par 50 pds
" " 26.....	1.60 à 1.70 " "
" " 41.....	3.50 à 3.75 par 100 pds
" " 51.....	3.75 à 4.00 " "
" " 61.....	4.00 à 4.25 " "
" " 71.....	4.25 à 4.50 " "
" " 81.....	5.00 à 5.50 " "
" " 86.....	6.00 à 6.25 " "
" " 91.....	6.25 " "

J. LAMARCHE

POSEUR

D'Appareils de Chauffage



à EAU CHAUDE et à VAPEUR

HAUTE ET BASSE PRESSION.

M. J. LAMARCHE se charge de

Tout ouvrage de Gaz ET DE PLOMBERIE

A DES PRIX MODERES.

1608 Rue Notre-Dame - Montréal

Téléphone 1885.

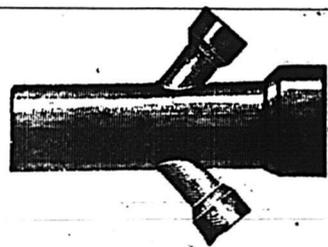
W. & F. P. Currie & Cie

No. 100 Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, Ciment de Portland,



Têtes de cheminées, Ciment Romain, Tuyaux pour ventilateurs, Ciment Canadien, Couverts de conduits, Chaux hydraulique, Briques à feu, Terre à feu, Horax, Plâtre de Paris.

Blanc de Céruse, Glaise à porcelaine.

FABRICANTS D'ACIER BESSEMER RESSORTS DE SOFA, FAUTEUILS, LITS, ETC.

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ELECTRICITE

DE MONTREAL

Préparation active pour la manufacture en grand

d'Appareils Electriques

tels que :

Sonneries, Piles, Indicateurs

Réductions de moitié dans les prix. Plus d'importation, plus de tarif douanier à payer, au-si notre nouveau système de téléphone déjà très en vogue.

No. 1953, Rue Ste-Catherine

Près du Cyclorama

M. F. JANNARD, Gérant.

ROBIN & SADLER

MANUFACTURIERS DE

COURROIES EN CUIR

2518, 2520 et 2522, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

RESULTAT SATISFAISANT !!

Notre sollicitation auprès des marchands a donné le résultat le plus satisfaisant. La liste suivante est composée des meilleures maisons lesquelles nous serviront d'agents pour le gros et le détail :

A MONTREAL: Gaucher & Telmosse, Thos. Wilson & Cie, (gros seulement), P. Cadoret, Jos. Brouillette. A HOUELAGA: Joseph Leblanc. A LA POINTE ST-CHARLES: Augustin Gignac, Joseph Biron, N. J. H. Roy, François Pins. A ST-CUNÉGONDE: F. Elie, M. Noël, H. Laniel. A ST-HENRI: V. G. Loiseau, O. Lesieur. A MASKINONGÉ: N. G. Lemire. A L'ASSOMPTION: A. Archambault. A LOUISEVILLE: Thos. Lamy. A BERTHIERVILLE: Louis Tranchemontagne. A JOLIETTE: L. G. Froment. A TROIS-RIVIERES: O. Carignan. A ST-JÉRÔME: Louis Labelle. A TERREBONNE: Thos. Lapointe. A WATERTOO: Ant. Juneau. A FARNHAM: J. A. Decelles.

J. E. P. RACICOT

1434 Rue Notre-Dame, Montréal

Propriétaire des

Pilules Magiques, Gouttes Royales, Onguent de Lorme, Rhumatisme, Royales, Huile Vénérienne, Spécifique contre le Vers Solitaire, Poudre Tonique, Nervine, Préparation Tonique, Strop Pectoral.

N. B. On devrait trouver les préparations sus-mentionnées dans toute maison sérieuse et bien assortie.

Terre à Feu, Briques Réfractaires, Brique à Feu, Ciment de Portland, Ciment Romain, Ciment du Canada, Tuyaux de Cheminées, Tête de Cheminées, Plâtre de Paris, Blanc de Céruse, Huile de Charbon, etc.

A. BREMNER

Coin de la Rue Lagaruchetière

No. 50 rue Bleury

Téléphone 365. MONTREAL

I. L. LAFLEUR

1932 Notre-Dame et 59 Dupre

MONTREAL

Importateur général de

Ferronneries, Peintures, Vitres Huiles et Vernis.

Spécialité—Ferremets pour bâtisses et matériel pour canaux d'égouts.

Avis aux Entrepreneurs

VENTE A SACRIFICE

A vendre ou à échanger pour une propriété de la même valeur, la manufacture de Meubles, appartenant autrefois à M.M. Noël & Ferland, et située No 264 rue Montcalm, y compris tout son outillage, engin, bouilloire de 12 forces, etc. Prix, \$2,500 dont \$500 seulement sont exigibles en argent, la balance à intérêt de 7 par cent.

S'adresser à Henry Howison, comptable, Bureau du Shérif de Montréal.



La santé avant tout!

MALADIE DITE A VUE D'OEIL.

EXAMEN ET CONSULTATION GRATIS.

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a.m. à 8 hrs p.m. Aucun débit le dimanche.

CERTIFICAT

Je me fais un devoir de reconnaissance envers Mme Desmarais et Lacroix de lui permettre l'impression du présent certificat.

Moi, soussigné devant Dieu, devant les hommes et dans l'intérêt du public en général, je dois déclarer que pendant les deux années et demi durant lesquelles j'ai été malade, les meilleurs médecins m'avaient condamné; ces hommes de la science me croyant incurable se refusaient à tenter ma guérison, à améliorer ma situation.

Depuis deux années et demi je souffrais horriblement des maladies suivantes: Catarrhe descendu des bronches sur les poumons ce qui me conduisit à la consommation longouren-e dy-pepsie, dépression du foie, diabète, malaria invétérée des reins, maladie dans tous les joints, mal de matrice, débilité générale, maladies qui me conduisirent à la diarrhée continue ille durant la dernière année et qui me mit aux portes de l'éternité.

Au mois de septembre 1889, me voyant quitter le monde à grand pas, ne sachant que faire, désespérée, la Providence dans ses secrets dessins, dirigea mes pas chez la fabricante entre tous es, Mme Desmarais & Lacroix. Après 2 mo s et demi de leurs soins je me vis complètement guérie, je crus sortir d'un long rêve. Elle Mme Desmarais & Lacroix, cette fée de la médecine, par ses longues études, ses nombreux patients, les secrets de la nature qu'elle a dévoilés dans les racines sauvages qui font sa force, sa science, son génie, son infailibilité m'a tirée en moins de deux mois des bras de la mort ce qu'aucun médecin n'avait pu opérer.

Ma reconnaissance m'oblige à être hautement à toutes les personnes qui viendront s'informer auprès de moi au sujet de ces personnes et de l'infailibilité de leurs remèdes. En foi de quoi je signe le présent document.

Dame VEUVE JOLIETTE, 386 rue-Panet, Montréal.

Dame Ve. R. Desmarais et Lacroix, Fils Successeur de Mme Ve Desmarais 1263 rue Mignonne, coin rue Ste-Elizabeth, Montréal.

Vieille maison en bois qui imite toujours le sauvage et nous soignons aussi comme eux. Méfiez-vous des contrefaçons.

Federal Telephone Co'y

INGENIEURS ET FABRICANTS

de toutes sortes

d'Appareils Téléphoniques.

Estimés fournis pour la pose de lignes privées, de bureaux et réseaux locaux et d'échanges.

Seuls manufacturiers au Canada du

Téléphone Système "LAW"

le plus parfait système de téléphone.

JAMES WRIGHT, WM. CASSIDY, Gérant, Président.

MANUFACTURE DE

PEINTURES et VERNIS

MARQUE ENREGISTRÉE:

Island City Paint & Varnish Works

OFFRE EN VENTE

Peintures préparées à l'huile de lin de toutes les couleurs pour maisons et bâtiments.

Blanc de plomb qualité supérieure.

Vernis à voitures, superfins, pour les maisons.

La marque "Island City" est notre garantie sur chaque étiquette de nos marchandises.

P. D. DODS & C^{IE}

No. 146 Rue McGill

Usine: Rue Mill et Canal de Lachine

MONTREAL

A. DEMERS

C. BRUNET

A. THÉRIEN

Drapeau, Savignac & Cie

MM. DEMERS, BRUNET & THERRIEN faisant affaire sous la raison sociale de "DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE," ont le plaisir d'annoncer à leurs clients qu'ils sont maintenant installés dans leur nouvel établissement, rue St Laurent. Ces messieurs sont maintenant en état de répandre avec promptitude à toutes commandes qu'on voudra leur confier, tels que:

Couverture, Plomberie et Pose d'Appareils à Eau Chaude.

Ces messieurs remercient le public de l'encouragement qu'il a bien voulu leur donner durant cette dernière année et comptent encore sur le même encouragement durant l'année présente.

L. N. DENIS

PEINTRE ET DECORATEUR

299, rue St-Laurent.

Assortiment complet de

Peintures,
Tapisseries,
Ferrermeries,
etc., etc.

J. A. DENIS

MARCHAND DE

Peintures, Ferronneries, Etc.

Spécialités de la sa son:

Tapisseries, Voitures d'enfant
Poêles de cuisine, nouveau genre

N.B. M. Denis est rendu dans son nouveau local, 2ème porte de l'ancien.

Cie Canadienne de Caoutchouc
DE MONTREAL

Manufacture de Clagues et Bottes en Caoutchouc, Bottines en Feutre et Drap, Courroies, Boyaux et Paquetages, Boyaux pour pompe à incendie, Drap en Caoutchouc pour voitures, etc. etc.

Bureaux et entrepôts:

323 et 325, RUE SAINT-PAUL

Ateliers:

97 à 1000, Notre-Dame, Carré Papineau,

MONTREAL.

Succursale: 45, rue Yonge, Toronto.

Brasserie Alsacienne

KORMAN, Propriétaire, TORONTO

LAGER BEER and PORTER

JOS. DOMPHOUSSE, Depositaire
MONTREAL

ARCHITECTES

A. PREFONTAINE

ARCHITECTE

Successeur de feu Victor Bourgeon

12, PLACE D'ARMES

MONTREAL

V. LACOMBE

Architecte et Mesureur

1213, Rue Notre-Dame

MONTREAL

Daoust & Gendron

Architectes et Evaluateurs

No 99, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

Téléphone No. 2540.



J. B. Resther & Fils

ARCHITECTES

Chambres Nos 60 et 66,

Bâtisse "IMPERIAL"

107 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

Ingénieur Civil et Arpenteur

107 rue St Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes;

Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc.

TELEPHONE No. 1800.

J. H. LECLAIR

Arpenteur, Ingénieur Civil et Architecte

Se chargent d'Arpentages publics et privés, Confection de Cadastres et Livres de Tenue, Chemins de Fer, Aqueducs, Egouts, Brevets d'Invention et Marques de Commerce, etc.

62 Rue St-Jacques

MONTREAL.

R. Montbriand

ARCHITECTE et MESUREUR

1583, Rue Ste-Catherine, 1583

MONTREAL

J. A. GRENIER

ARPEUTEUR et INGENIEUR CIVIL, SOLICITEUR DE PATENTES.

BUREAU:

No. 17 Côte de la Place d'Armes

MONTREAL

H. M. PERRAULT

ARCHITECTE & ARPEUTEUR

No. 17 Côte de la Place d'Armes

MONTREAL

FÉLIX BOISMENU

Arbitrages, Evaluations

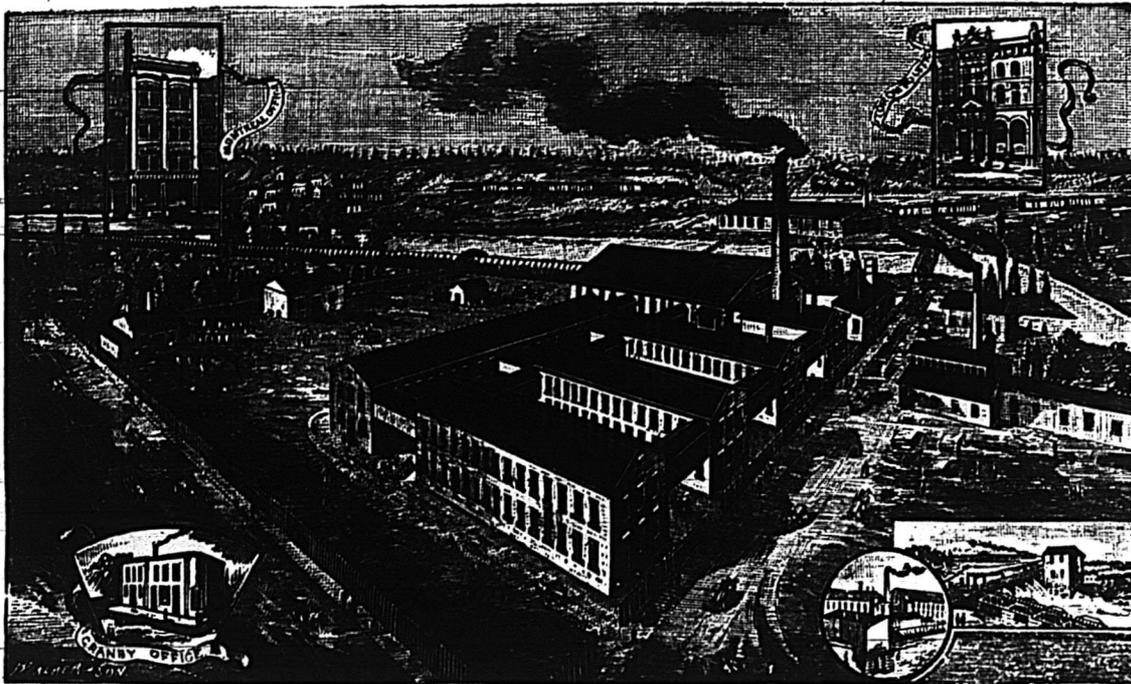
BUREAU:

17, COTE de la PLACE D'ARMES

Résidence: 301 RUE ST-HUBERT

Téléphone No 2277.

Claques Granby



Claques Granby

Les marchandises fabriquées par

La compagnie de GRANBY

sont supérieures à toutes autres.

Tous les Marchands qui désirent être bien assortis doivent tenir un assortiment complet de

CLAQUES GRANBY

BUREAU ET ENTREPOT :

No. 15, CARRE VICTORIA - - MONTREAL

ETABLIE EN 1856.

Successeurs de feu J. C. McLAREN

THE J. C. McLAREN BELTING CO

SEUL FABRICANT DE

Courrois en Cuir au Tan de Chêne DANS LA PUISSANCE.

On sollicite les commandes du Commerce. L'escompte réduit les prix au niveau des Courroies tannées à l'écorce de pruche. Demandez les prix avant de placer vos commandes.

Nos. 292 & 294 rue St-Jacques, MONTREAL

LUMIERE ELECTRIQUE.

La Cie. Royale d'Electricité

Seule propriétaire du Système Thomson-Houston pour le Canada

FABRICANT DE GENERATEURS ET DE LAMPES

Entrepreneur et constructeur de matériel à lumière incandescente et à arc, en Canada, aussi de matériel de lumière incandescente par circuit d'arc. Le seul système parfait à régulateur automatique, qui existe au monde. Devis, estimés et prix fournis sur demande.

BUREAU, USINE ET STATION :

54, 56, 58 et 60 RUE WELLINGTON, MONTREAL.

Hon. J. R. Thibaudeau, Prés.

Chas. W. Hagar, Gérant.

N'oubliez pas

que le soussigné a transporté son magasin de Ferronneries au

No. 6, RUE ST-LAURENT

3e porte de la rue Craig.

L. J. A. Surveyer

Marchand-Ferronnier

Ci-devant devant de la Rue Notre-Dame.

Blanzzy, Poure & Cie

à BOULOGNE-SUR-MER

PLUMES METALLIQUES

Plus de 200 VARIÉTÉS dans les prix de 15 cents à \$1.00 la boîte de 144 plumes. La célèbre Boîte d'Assortiment contenant douze boîtes de Plumes différentes à \$2.50, expédiée franco par la poste. En vente chez tous les libraires.

J. B. ROLLAND & FILS,

Seuls Agents au Canada.

6 à 14, rue St-Vincent, Montréal

Lumiere Electrique Incandescente EDISON

Pour l'éclairage des MAISONS, des MANUFACTURES ou des RUES, par des Appareils isolés ou des Stations Centrales. N. B.—L'usage de toute autre forme de Lampe Incandescente est un empiètement sur les patentes d'Edison, et ces empiètements seront traités en conséquence.

M. D. BARR & CIE

AGENTS POUR LE CANADA

107, rue St-Jacques, - - Montréal



Le meilleur aliment
pour donner de la vigueur.

POUR IMPRESSIONS COMMERCIALES S'ADRESSER
No 32, RUE ST GABRIEL, MONTREAL